

RAPPORT D'ACTIVITÉ



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EST SOMME



- 3 ÉDITO DU PRÉSIDENT**
- 4 LE TERRITOIRE**
- 5 LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**
- 6 LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
- 7 LES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES**
- 7 LES 7 PÔLES**
- 8 PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER**
- 16 PÔLE TECHNIQUE**
- 23 PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
- 28 PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE**
- 33 PÔLE CULTURE**
- 43 PÔLE SPORT**
- 53 PÔLE PETITE ENFANCE**
- 58 CENTRE SOCIAL**

LE MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec une certaine confiance en l'avenir de notre territoire, que l'on vous présente ce nouveau rapport d'activité portant sur l'année 2022, établi conformément aux dispositions de l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales.

Si lors du précédent rapport je faisais allusion à la période compliquée que nous avons tous traversée, qui fut celle du contexte sanitaire. Celle que nous traversons actuellement, qui touche de plein fouet le monde économique, n'en est pas moins compliquée. La Communauté de Communes de l'Est de la Somme a dû et doit encore faire face aux augmentations sans précédent de toutes les énergies fossiles nécessaires au fonctionnement indispensable de nos différents services comme par exemple la piscine, les gymnases, les crèches et bien d'autres bâtiments qu'il serait trop long de vous exposer.

Ce n'est pas pour autant que nous avons baissé les bras, bien au contraire.

Vous aurez tout loisir de le constater en prenant connaissance des différentes actions réalisées ou en cours de réalisation par vos élus et les agents de l'intercommunalité que je tiens comme toujours à remercier sincèrement pour le travail qu'ils accomplissent et les résultats qu'ils obtiennent.

Je souhaite que ce rapport vous apporte l'information dont vous aurez besoin pour vous faire votre propre opinion du dynamisme et de l'attractivité que votre intercommunalité ne cesse d'amplifier dans l'intérêt général.

Bonne lecture à toutes et à tous.



José Rioja
Président de la Communauté
de Communes de l'Est de la Somme



LE TERRITOIRE

La Communauté de Communes de l'Est de la Somme, établissement public de coopération intercommunale, regroupe 41 communes avec un peu plus de 20 000 habitants qui ont décidé de s'unir et d'exercer ensemble un certain nombre de compétences.



Communauté de Communes de
l'EST de la SOMME

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

JOSÉ RIOJA
Nesle
Président



JULIE RIQUIER
Ham
1^{ère} Vice-présidente
Emploi-Formation-Relation
avec les entreprises
et commerces



FRÉDÉRIC LECOMTE
Falvy
2^{ème} Vice-président
RH-Culture-Numérique-
Centre social



ANDRÉ SALOMÉ
Rouy-Le-Petit
3^{ème} Vice-président
CSNE-Aménagement
des ports intérieurs



JACQUES MERLIER
Mesnil-St-Nicaise
4^{ème} Vice-président
Urbanisme-Habitat



**JEAN-MARC
WISSOCQ**
Morchain
5^{ème} Vice-président
Développement
économique



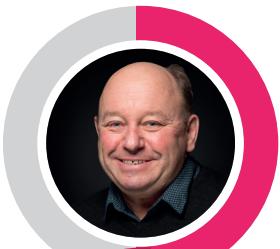
ALINE SPRYSCH
Douilly
6^{ème} Vice-présidente
Assainissement



MEMBRES DU BUREAU

Philippe LEFEVRE - Rethonvillers / Jean-Michel RIMETTE - Offoy /
Patrice GRIMAUX - Ennemain /Benoît SCHIETTECATTE - Villecourt /
Pascal BLONDELLE - Épénancourt / Christian MERESSE - Licourt /
Éric LEFEBVRE - Hombleux / Jean-Edouard RICHARD - Curchy /
Patricia POTURALSKI - Béthencourt-Sur-Somme.

DIDIER LEPÈRE
Eppeville
7^{ème} Vice-président
Espaces verts-
Voiries-Déneigement-
Chantiers d'insertion



FRANCIS BOITEL
Eppeville
8^{ème} Vice-président
Sport-Jeunesse-Santé



VINCENT JOLY
Y
9^{ème} Vice-président
Bâtiments
communautaires-
Entretien du patrimoine



PIERRE CARPENTIER
Buverchy
10^{ème} Vice-président
Ordures ménagères-
Déchèteries



**CATHERINE
LARDOUX**
Eppeville
11^{ème} Vice-présidente Petite
Enfance-Éducation-
Personnes âgées



**ANTOINE
BRUCHET**
Ham
12^{ème} Vice-président
Tourisme-Revitalisation
des centres bourgs



JUSTINE POLIN
Hombleux
13^{ème} Vice-
présidente GEMAPI-
Développement
durable



COMPOSITION

Président, 13 vice-présidents
et 9 membres titulaires.

FONCTION

Arbitrer, orienter et impulser
la politique communautaire.



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE HORS BUREAU COMMUNAUTAIRE

MONCHY-LAGACHE
Jacques PINCHON

MOYENCOURT
David BECQUERELLE

MUILLE-VILLETTÉ
Florian SLOSARCYK - Bruno POTIER

NESLE
Frédéric DEMULE - Stéphanie COULON
Lucas PECRIAUX - Fanny TOTET
Nicolas FORMAN

PARGNY
Corinne POLLARD

PITHON
Caroline GENSE

POTTE
Michel MEREL

QUIVIERES
Françoise RAGUENEAU

ROUY LE GRAND
Francis URIER

SAIN CHRIST BRIOST
Joël BELLARD

SANCOURT
Michel MARTIN

TERTRY
Gérard MUSEUX

UGNY-L'EQUIPEE
Jean-Pierre DELVILLE

VOYENNES
Jean-Pierre LEMAITRE

ATHIES
Alain ACQUAIRE

BILLANCOURT
Christophe DESACHY

BREUIL
Charles DE WITASSE THEZY

BROUCHY
Marc BARBIER

CIZANCOURT
Jean-Luc DOUTART

CROIX-MOLIGNEAUX
Hervé FRIZON

EPPEVILLE
Christophe VASSENT

ESMERY-HALLON
François LALOI - Sandra LEFEVRE

HAM
Éric LEGRAND
Luciane DELEFORTRIE
Christophe ZOIS - Julie VASSEUR
Francis HAY -Francis ORIER
Nathalie VERGULDEZOONE

Thomas DUCAMPS
Élodie CHAPUIS-ROUX

HOMBLEUX
Fabrice FRISON

LANGUEVOISIN
Jacques GRAVET

MATIGNY
Marie-Estelle MERCIER

COMPOSITION

63 conseillers communautaires représentant les 41 communes.

FONCTION

Délibérer sur les propositions faites par le bureau.

LES RÉUNIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN 2022

21 février, 28 mars, 9 mai, 13 & 30 juin, 22 septembre, 24 novembre

OBLIGATOIRES



Aménagement de l'espace.
Documents d'urbanisme.



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)



Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés



Développement économique.
Aménagement et gestion des zones d'activités.
Soutien aux activités commerciales.
Tourisme.

Protection et mise en valeur de l'environnement.



Politique du logement et du cadre de vie.



Création, aménagement et entretien de la voirie.



Construction et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs ou d'enseignement.



Action sociale
Assainissement



Aménagement et promotion numérique.
Espaces numériques de travail (ENT).



Plan de déneigement



Transport des élèves vers les équipements sportifs et culturels.



Contribution au SDIS
Entretien des gendarmeries.
Gestion terrain destruction d'engins explosifs.



Petite enfance (Crèches et Relais Petite Enfance)



Gestion du Centre social intercommunal

LES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES



Sécurité (CISPD)
Espaces numériques de travail (ENT).



Contribution au SDIS
Entretien des gendarmeries.
Gestion terrain destruction d'engins explosifs.



Soutien au fonctionnement des associations sportives et manifestations sportives et culturelles.



PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

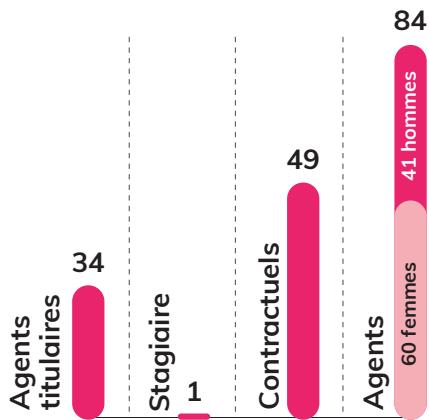
LES MARCHÉS PUBLICS

APPEL D'OFFRES

A photograph of a grassy field with a pink diagonal watermark reading "LES SERVICES ET EFFECTIFS".



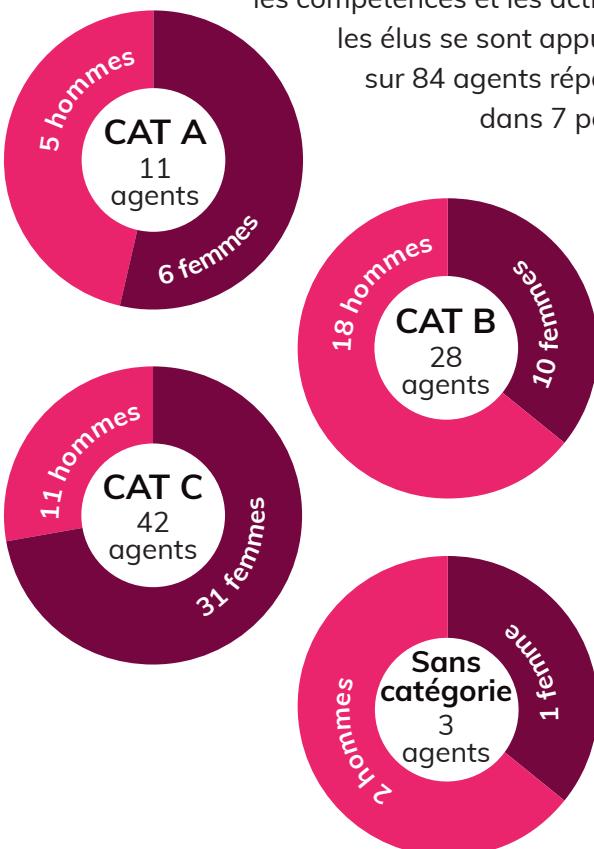
LES BUDGETS



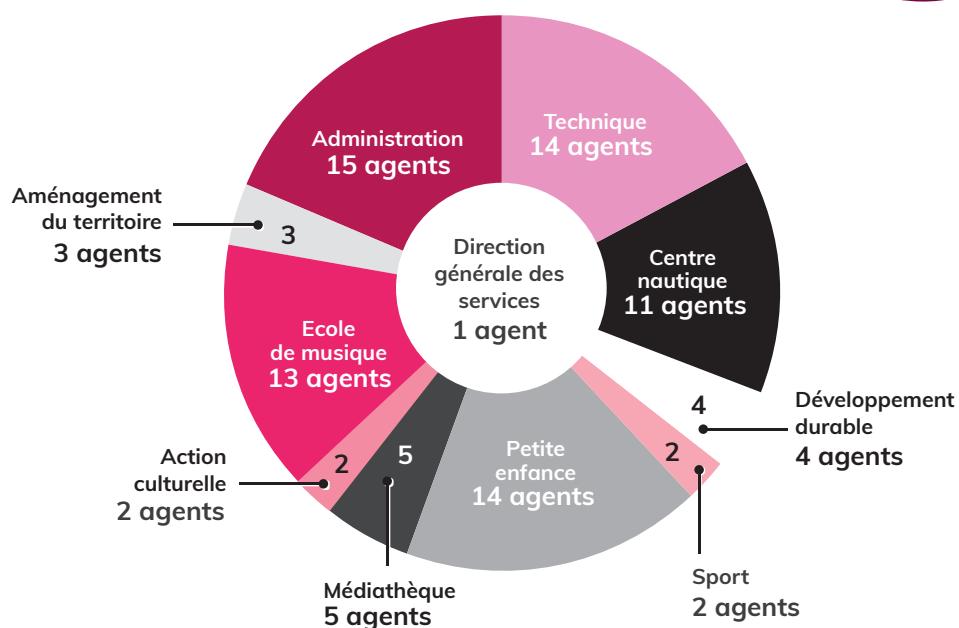
En juillet 2022, la Communauté de Communes de l'Est de la Somme a déménagé pour s'installer dans les anciens locaux de la direction technique Saint Louis Sucre, au 106 rue du Maréchal Leclerc à Eppeville. Ce nouveau siège regroupe la direction générale, les services administratifs et financiers, l'aménagement du territoire, le développement durable, la direction de la petite enfance, des sports et des services techniques.

LES AGENTS AU SERVICE DES USAGERS

Pour mettre en œuvre les compétences et les actions, les élus se sont appuyés sur 84 agents répartis dans 7 pôles.



RÉPARTITION PAR FILIÈRE



BUDGET PRINCIPAL

Administration générale et services supports, SDIS, GEMAPI, urbanisme, Petite enfance (hors DSP micro-crèche de Nesle), Collecte et traitement des déchets, espace culturel de Ham, Sport (hors centre aquatique), tourisme, technique voirie et bâtiments, etc.

10 budgets annexes



ASSAINISSEMENT

- Non collectif
- Collectif



CENTRE AQUATIQUE



LA NOUVELLE SCÈNE

Salle de spectacle et espace séminaire



MICRO CRÈCHE

DSP micro-crèche de Nesle



BUDGETS ÉCONOMIQUES



BÂTIMENT INDUSTRIEL



PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES



ZAE EPPEVILLE



ZONE D'ACTIVITÉ 2



ZONE D'ACTIVITÉ 3

IMPÔTS LOCAUX

TAXES

TAUX D'IMPOSITION

Taxe foncière sur les propriétés bâties

9,63 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties

12,54 %

Fiscalité professionnelle éolienne

18,53 %

TAXES

TAUX D'IMPOSITION

Cotisation foncière des entreprises

6,42 %

Cotisation foncière des entreprises de zone

18,53 %

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

3,74 %



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Etudes Plateforme multimodale de Nesle

88 000 € en 2022
860 000 € de 2021 à 2025



PETR Contribution Office de Tourisme

86 000 €



AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE



Recensement des chemins ruraux de la CCES

27 300 €



Hardines 53 500 € en 2022

Investissement : 33 500 €
Fonctionnement : 20 000 €



GEMAPI

Investissement : 20 000 €
Fonctionnement : 135 500 €



Base Hébergement

253 000 € dont 135 000 € de recettes subventions



ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES



Fonds de concours

338 000 € / Bâtiments : 3 000 €
Voiries : 335 000 €



Crédits espaces verts

223 043 €



Chantiers d'insertion ADI80

207 971 €
3 chantiers d'insertion



PLUi Plan local d'Urbanisme intercommunal

98 000 €



Fiscalité éolienne redistribuée

432 000 €



Contribution SDIS

535 000 €



SERVICES PUBLICS



Sport 545 500 €

Investissement : 63 000 €
Fonctionnement : 482 500 €
dont 109 628€ de soutien aux associations sportives



Piscine

744 904 €

Prise en charge pour couvrir les déficits d'investissement et de fonctionnement



Médiathèque 327 000 €

Investissement : 35 500 €
Fonctionnement : 291 500 €



Ecole de musique

253 000 €
Investissement : 22 800 €
Fonctionnement : 230 200 €



La Nouvelle Scène

55 863 €

Prise en charge pour couvrir les déficits d'investissement et de fonctionnement



Petite enfance 508 200 €

Crèche & RPE
Investissement : 7 700 €
Fonctionnement : 500 500 €



MARPA 60 000 € dont 11 000 € en remboursements d'emprunts

Investissement : 4 000 €
Fonctionnement : 45 000 €



Ordures ménagères

2 334 000 €

Investissement : 26 500 €
Fonctionnement : 2 307 500 €



Assainissement

1 666 000 €

de dépense d'investissement



Voirie 194 000 € pour l'entretien et l'amélioration des 48 km de voirie communautaire



OPAH Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat

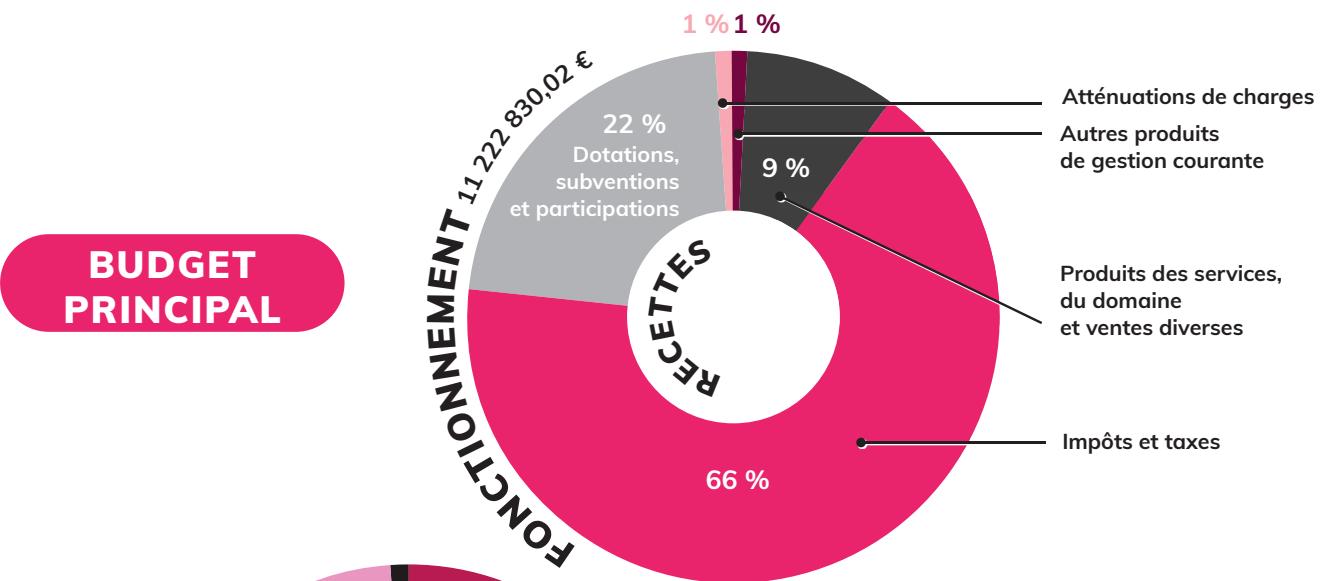
43 000 € de subventions aux particuliers



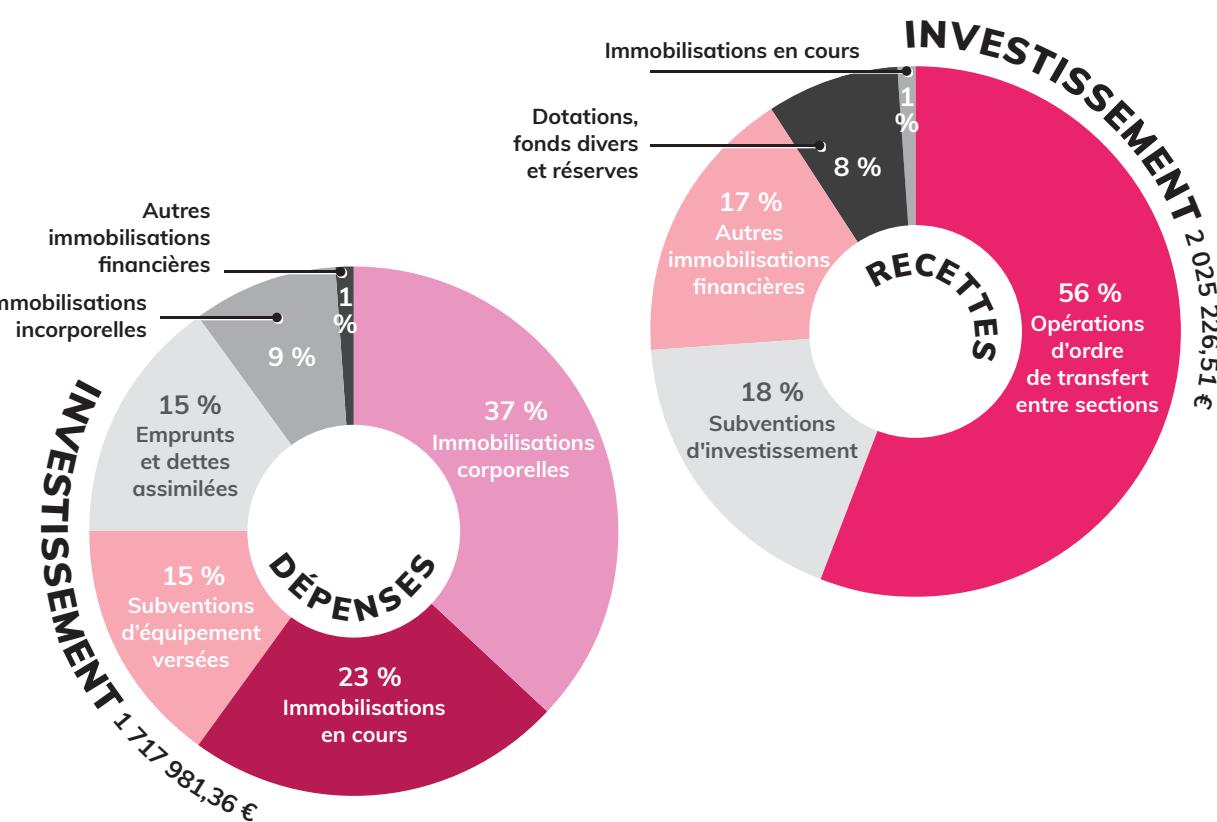
Centre social

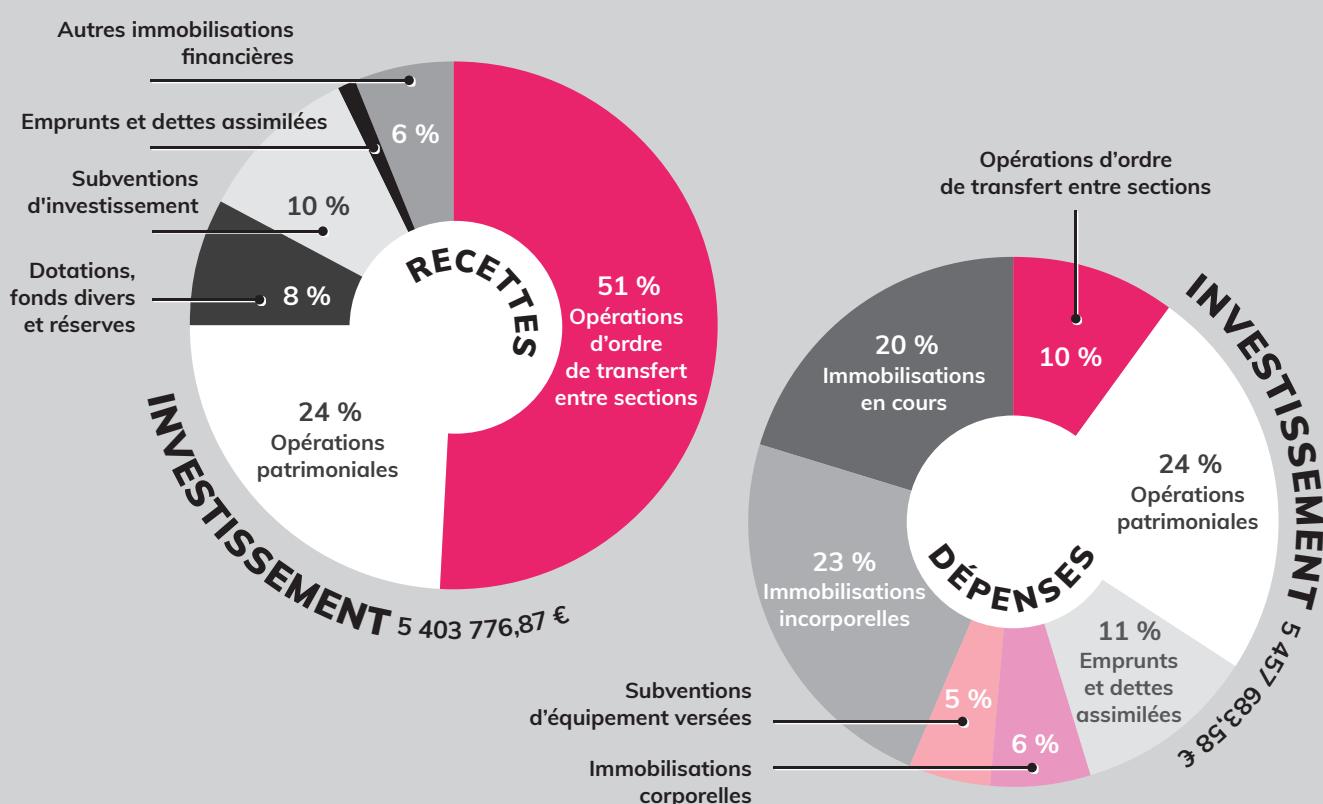
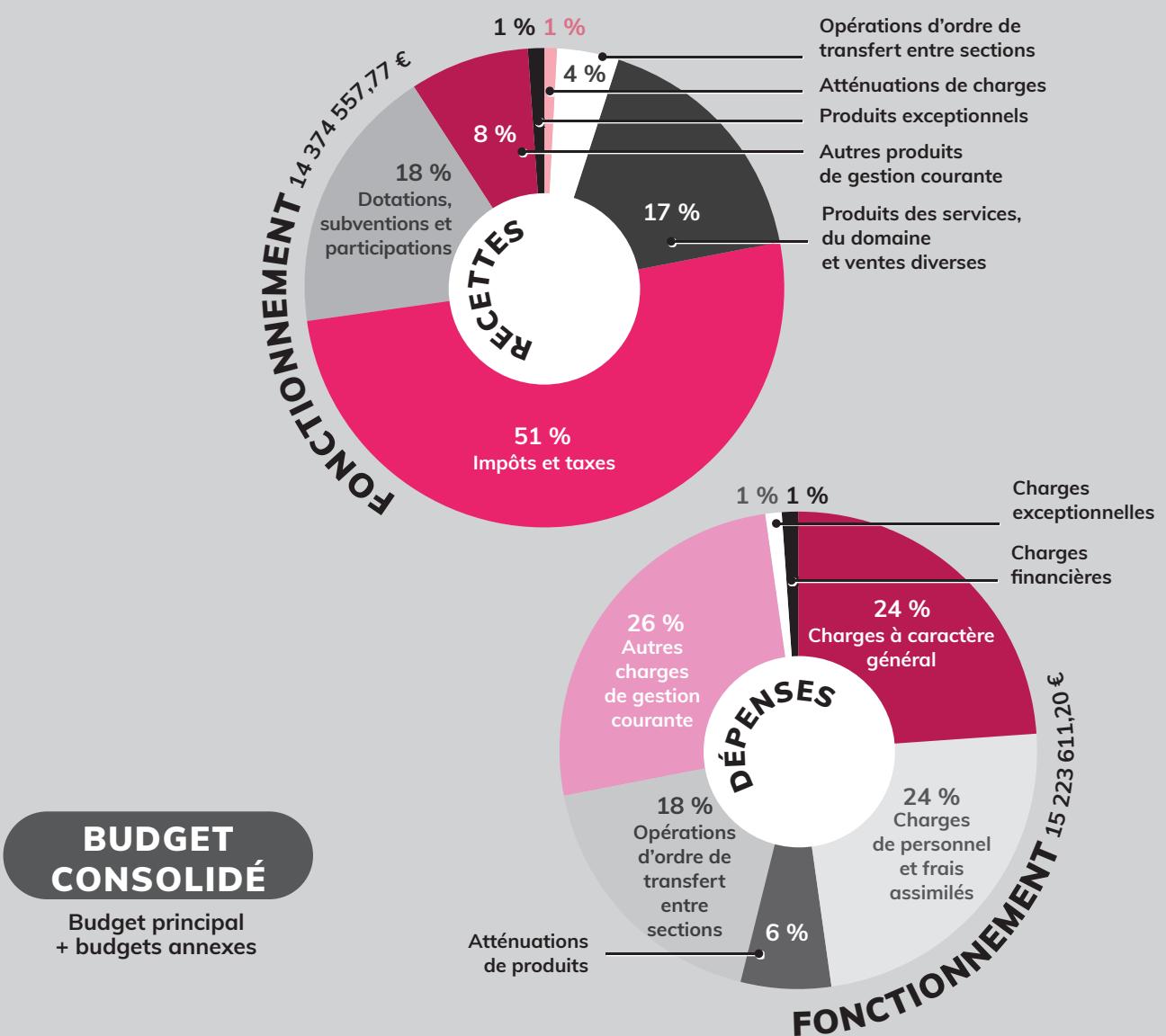
Fonctionnement : 195 000 €
Dont 150 400€ de subvention

BUDGET PRINCIPAL



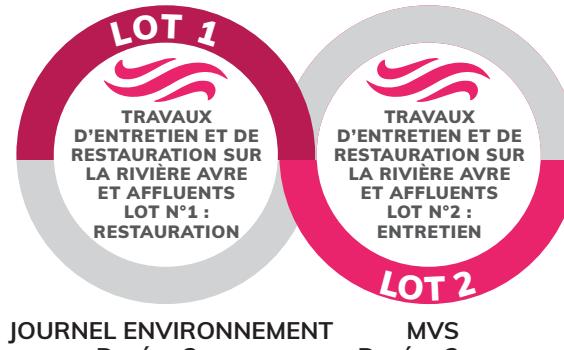
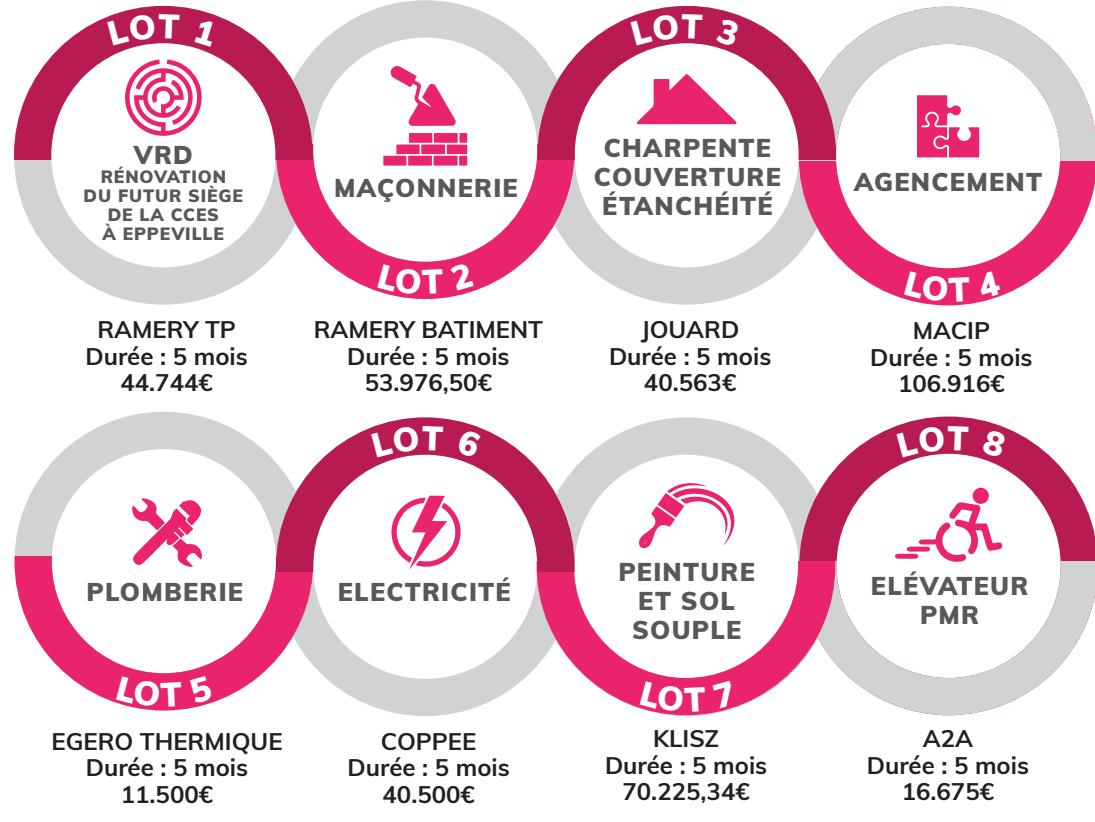
FINANCES 2022



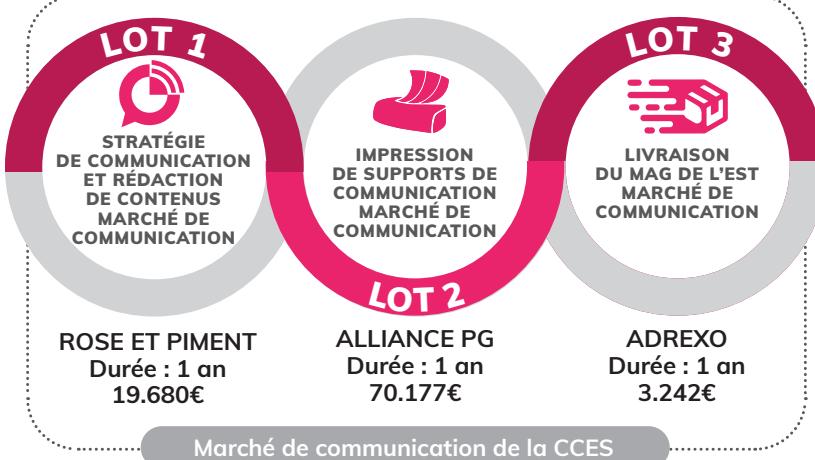


LISTE MARCHÉS ANNÉE 2022

Travaux de réhabilitation du nouveau siège de la CCES
au 106 Rue du Maréchal Leclerc à Eppeville



Travaux d'entretien et de restauration sur la rivière Avre et affluents



Marché de communication de la CCES



Exploitation d'une base d'hébergement de 72 couchages sur la Commune de Ham en délégation de Services Publics en régie intéressée.



Nettoyage des locaux et de la vitrerie des bâtiments sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme (CCES).



La fourniture, la gestion et la livraison de titres restaurant destinés au personnel de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme (CCES)

Intervention de l'archiviste en communes

- Courrier envoyé à l'ensemble des mairies du territoire au mois de septembre 2022.
- Réalisation de 5 diagnostics (Béthencourt-sur-Somme, Falvy, Monchy-Lagache, Villecourt et Voyennes)
- Signature de 2 conventions (Falvy et Villecourt).
- Intervention effectuée sur les archives de la commune de Villecourt. Les missions étaient le tri et l'élimination réglementaire des archives, préparation du dépôt des archives de plus de 50 ans de la commune aux Archives Départementales de la Somme, réalisation d'un récolement sommaire. Rédaction d'un bordereau d'élimination, d'un récolement sommaire et d'un bordereau de dépôt des archives.
- D'autres communes vont bénéficier de la présence de l'archiviste en 2023. Il s'agit de Falvy, Monchy-Lagache, Voyennes. Les conventions vont être signés au début de l'année 2023. Des diagnostics sont prévus en 2023.

Tri, élimination et destruction des archives conservées à la CCES

- Rédaction de 3 bordereaux d'éliminations en 2022 pour un total de 19,86 ml d'archives proposées à l'élimination aux Archives Départementales de la Somme. Toutes les éliminations ont été validées.
- Réception de 8 versements d'archives des services de la CCES pour un total de 11,03 ml d'archives.
- Fin du tri des archives des anciennes intercommunalité (Communauté de Communes du Pays Hamois, Communauté de Communes du Pays Neslois et Syndicat d'assainissement du Pays Hamois)
- Destruction de 23 ml d'archives

Récolement des archives

Mise à jour régulière du récolement des archives de la CCES en prenant en compte les entrées et les éliminations d'archives.

Communication administrative des archives

30 demandes de communication et 45 documents sortis en 2022.

Sensibilisation aux archives électroniques.

Préparation de l'aménagement des futurs espaces de conservation des archives de la CCES.



RAMERY TP
Durée : 3.5 mois
298.930,70€

Réhabilitation d'une friche industrielle 6 Rue de la Clouterie 80400 EPPEVILLE



ASCI
Durée : 1 an
11.698,36€

Sécurité et le gardiennage du bâtiment de la Nouvelle Scène lors des représentations dans la salle de spectacle et ou de la salle de séminaire.



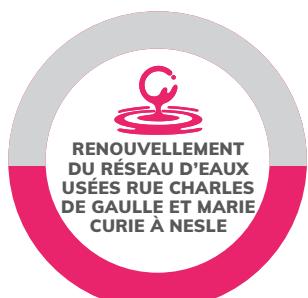
BALESTRA TP
Durée : 8 mois
876.467€

Renouvellement du réseau d'eaux usées rue Nouvelle et Rue Sommier à Eppeville



SIDEM
Durée : 6 mois
158.000€

Travaux de remplacement des éclairages sportifs du patrimoine intercommunal en équipements LED



SADE
Durée : 4 mois
628.171€

Renouvellement du réseau d'eaux usées Rue Charles de Gaulle et Marie Curie à Nesle



TOSHIBA
Durée : 42 mois
11.988€

Location et maintenance d'équipements bureautiques : Photocopieurs multifonctions, imprimantes, solution d'administration de la plateforme d'impression

PÔLE TECHNIQUE

CHANTIERS D'INSERTION



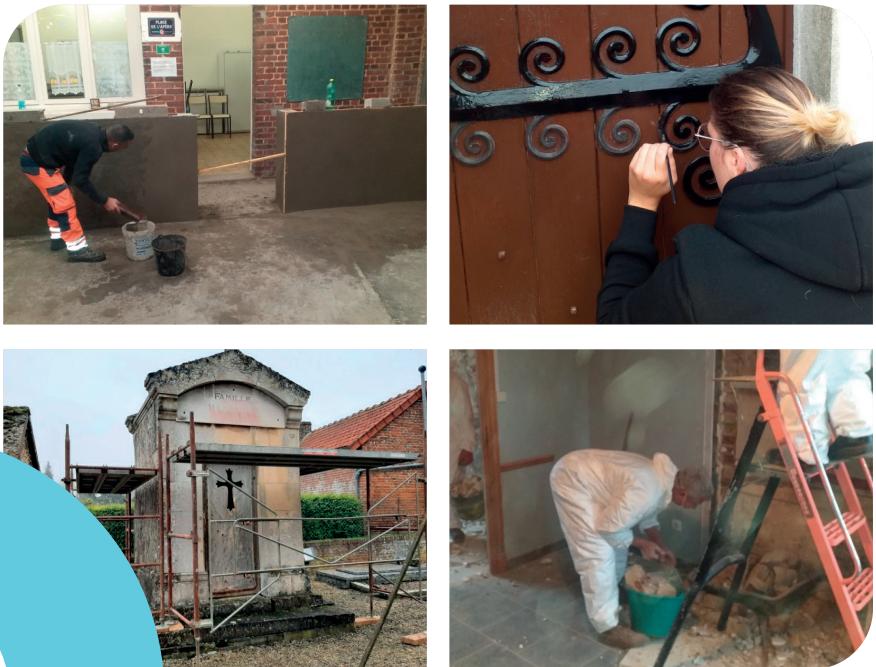
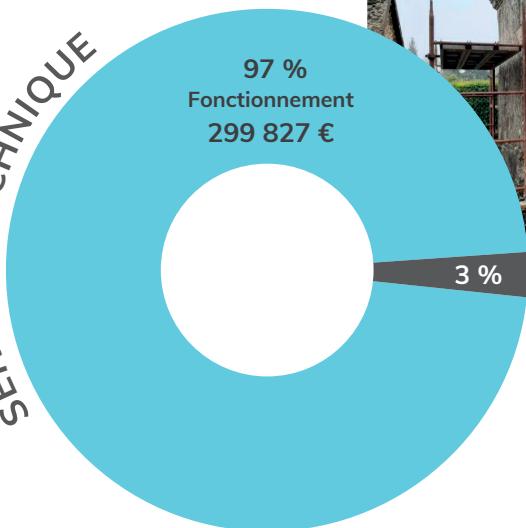
ENTRETIEN BÂTIMENTS ET VOIRIES



ESPACES VERTS



SERVICE TECHNIQUE



LES MISSIONS DU SERVICE TECHNIQUE

**6 agents au service technique, 1 agent qualité sécurité environnement (QSE)
et 4 agents au service entretien des bâtiments entretiennent le patrimoine communautaire.**



Assurer la maintenance globale des bâtiments et équipements communautaires sur l'ensemble du patrimoine de la CCES



Organiser et préparer les bâtiments communautaires pour les associations, réceptions, conseils...



Assurer les besoins et répondre aux demandes des services annexes de la CCES.



Réaliser, centraliser et mener les actions liées à toutes les vérifications réglementaires du patrimoine bâti.



Assurer l'entretien et le nettoyage des bâtiments communautaires



SERVICE QUALITÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

Coût annuel TTC des contrôles réglementaires par bâtiment





VOIRIES COMMUNAUTAIRES

Travaux réalisés



Douilly

Route communale en direction
de Villers St-Christophe
2022 > 2 280 €



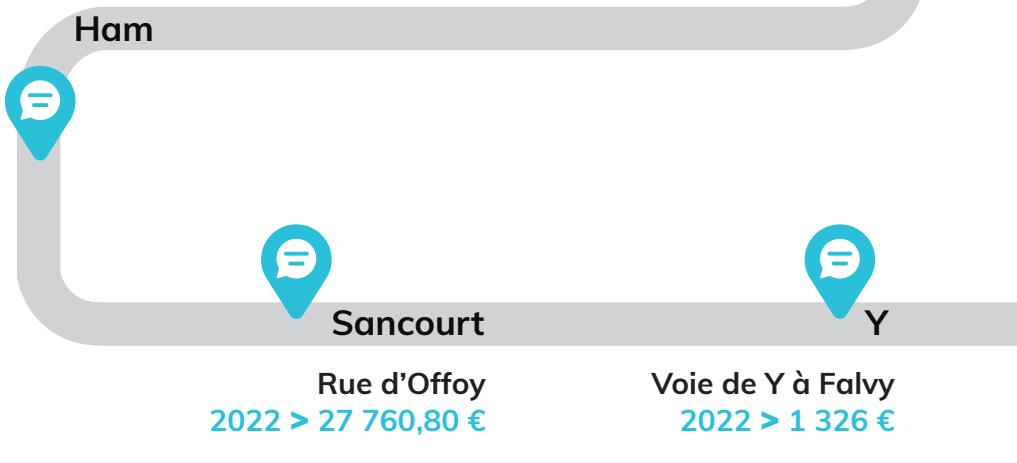
Eppeville

Rue Sommier
2019 > 6 860,04 € / 2021 > 24 000 €
Rue des Reîtres (aire de retournement)
2022 > 13 914 €



Esmery-Hallon

Route de Bonneuil
2021 > 50 700 €
Rue de Falvy le Meldeux
2021 > 26 880 €



2019 > 6 860,04 € • 2021 > 122 749 € • 2022 > 49 240,80 €

178 849,84 €

178 849,84 € versés aux communes en 2022 pour les fonds de concours attribués depuis 2019.

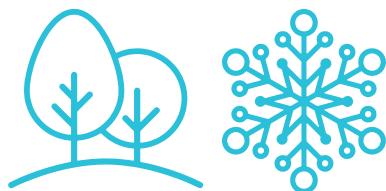
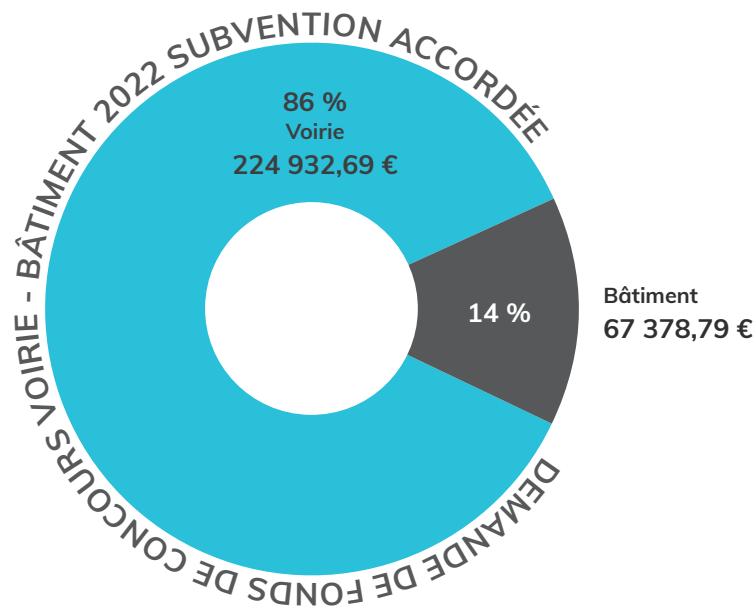


FONDS DE CONCOURS VOIRIE ET BÂTIMENT

Le fonds de concours est un mode de coopération financière, de solidarité territoriale versé par un EPCI à ses communes membres pour les aider à la réalisation de travaux. C'est donc une forme de redistribution financière.

La CCES a instauré la mise en place d'un fonds de concours pour les communes qui souhaitent réaliser des travaux d'investissement sur :

- Leurs voiries communales - Financement de 25% du HT
- Le patrimoine bâti (clos-couvert – PMR) - Financement de 20% du HT



CRÉDITS ESPACES VERTS

La Communauté de Communes de l'Est de la Somme propose d'allouer aux 41 communes un crédit « Espaces verts » afin d'encourager un nombre croissant de communes à favoriser l'embellissement et l'attractivité du territoire.

La CCES a versé en 2022 la somme de 225 501.41 € aux communes

DÉNEIGEMENT

Une convention a été signée avec le Conseil Départemental de la Somme pour assurer le déneigement du réseau routier départemental lors de situations exceptionnelles. En complément, la CCES s'engage à augmenter le niveau de service sur le réseau secondaire départemental, pour des opérations de déneigement, lors de situation courante.

Equipée de neuf lames, la Communauté de Communes de l'Est de la Somme est en mesure de faire face aux intempéries neigeuses. Les interventions sont effectuées par des agriculteurs et entrepreneurs de travaux publics locaux.

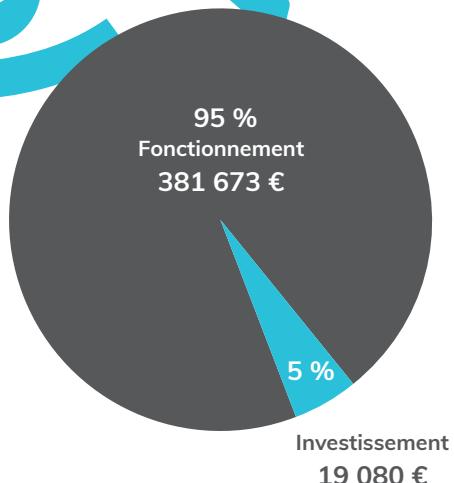
L'objectif étant d'éviter la paralysie du territoire, en assurant à minima la continuité des activités sociales et économiques mais également en privilégiant le déplacement des services d'urgence. Pas d'intervention réalisée en 2022.



SERVICE ESPACES VERTS

2,5 ETP entretiennent l'ensemble des Espaces verts communautaires sur les villes de Ham, Eppeville et Nesle ainsi que sur certaines communes qui souhaitent accueillir le service espaces verts

Afin de mieux répondre aux périodes de forte activité, le temps de travail de l'équipe espaces verts est annualisé : 44 heures par semaine d'avril à septembre et 26 heures par semaine d'octobre à mars.





LES CHANTIERS D'INSERTION

La gestion des 3 chantiers est externalisée au prestataire ADI Somme pour l'ensemble des communes de la CCES. Les chantiers sont indépendants les uns des autres et sont encadrés par 3 encadrants techniques distincts.

3 chantiers pour la CCES
207 917,51 €

Coût annuel

61 167,84 € Chantier sur le Pays Hamois
61 167,84 € Chantier sur le Pays Neslois
85 581,83 € Chantier Brigade verte

2 chantiers d'insertion interviennent au sein des 41 communes de la CCES.
Chaque commune bénéficie de l'équipe du chantier d'insertion 10 jours par an et la CCES alloue à chacune d'elle la somme de 2 682,80 € /an
La CCES alloue à chaque Commune la somme de 10 jours x 268,28 €
soit 2 682,80 € / an soit un total de 109 994,80 € pour les 41 communes.

1 chantier « brigade verte » intervient pour le compte de la CCES sur 8 chemins de randonnée, le chemin de halage allant d'Eppeville à Voyennes ainsi que sur une partie des espaces verts de la CCES en complément du service espaces verts.



Installation de la base
d'hébergement du
canoë kayak

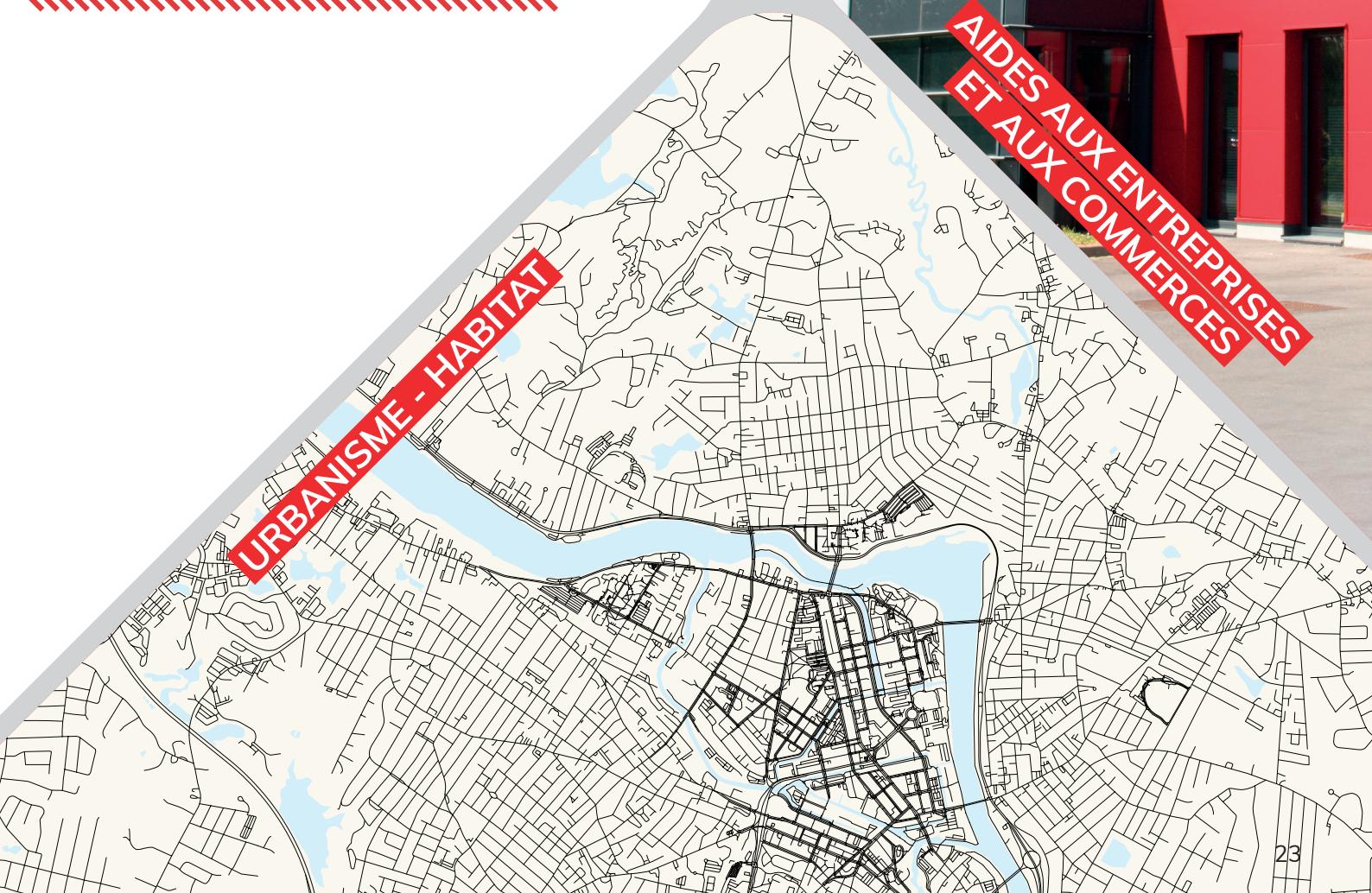
Entretien du chemin de
halage VNF Eppeville-Offoy

PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

URBANISME - HABITAT

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

AIDES AUX ENTREPRISES
ET AUX COMMERCES



ATTIRER DE NOUVELLES ENTREPRISES

Afin d'assurer l'attractivité économique du territoire, la communauté de communes de l'Est de la Somme s'est engagée dans une stratégie volontariste de prospection d'entreprises. À titre d'exemple, la CCES a été représentée lors du Salon International du Transport et de la Logistique, du Salon International de l'Immobilier Industriel, de Franchise Expo, de Pollutec... Cette présence à travers la France permet d'assurer un avenir économique à notre territoire en attirant des investissements de grandes entreprises nationales vers nos zones industrielles locales, notamment à proximité du futur port intérieur ou au sein des friches.



LE CANAL SEINE NORD EUROPE, UNE INFRASTRUCTURE POUR FAÇONNER L'AVENIR

Le Canal Seine Nord Europe est le chantier du siècle pour la Région Hauts-de-France et pour notre territoire. Cette infrastructure qui s'étend sur 109 kilomètres entre Aubencheul-au-Bac et Compiègne constitue le chainon fluvial manquant pour donner à l'axe nord le corridor qui lui manquait pour rejoindre Dunkerque et Le Havre.



Réunion Canal
Seine Nord Europe
à La Nouvelle Scène

ÉCOLE DE PRODUCTION

L'école Flamme, dont l'initiative conjointe revient à la Communauté de Communes et à des chefs d'entreprises locaux, est créée afin de répondre à la double problématique du manque de solution de formation au niveau local en sortie de 3^{ème} pour les jeunes de notre territoire d'une part, et à celui des difficultés de recrutement des entreprises industrielles de la chaudronnerie d'autre part.

La collectivité a mis à disposition de l'association de gestion de l'école, sur la moitié de son temps, un cadre de la collectivité, en mécénat de compétence, afin de le faire aboutir et de voir l'école s'ouvrir à la rentrée 2023.

ANCIENNES ARMATURES DU NORD : UNE FRICHE BIEN OCCUPÉE !

Montant prévisionnel d'opération : 2 203 890 €

Montant fléché fonds friches : 797 521 €

L'année 2022 a été l'année de l'opérationnel pour la réhabilitation de ce site fermé en 2015.

Après des études menées et une acquisition en fin d'année 2021 par la collectivité, les travaux de VRD et de début de réhabilitation ont pu être menés au cours de l'année 2022.

Une première entreprise, Soptol, a ainsi acquis une partie du site pour s'y installer début 2023, afin de pouvoir se développer.

Des porteurs de projets ont été reçus pour les autres parties du site, et les projets se poursuivent sur l'année 2023.

En 2022, la CCES a engagé 76 576,58€ pour la réhabilitation de cette friche. Celle-ci se poursuit en 2023.

NOUER DES LIENS AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Dans le cadre de son rôle d'accompagnateur des projets économiques, la communauté de communes de l'Est de la Somme a tissé des liens privilégiés avec la Chambre de Commerce et d'Industries Amiens Picardie, avec la Chambre de Métiers des Hauts-de-France, ainsi qu'avec le Réseau France Active – Initiative Somme. Ces partenariats permettent de favoriser la création et le développement d'entreprises sur le territoire.



Pépinière
d'entreprises
de l'Est de
la Somme
à Nesle

CHIFFRES



53 entrepreneurs et créateurs
d'entreprise ont été accompagnés



3 conventions de partenariat
ont été signées



**Montant global
45 000 €**

SERVICE AUX ENTREPRISES

TPE - commerces :

23 porteurs de projets reçus, dont **15** avec Initiative Somme

6 structures accompagnées par Initiative Somme France Active Picardie, pour **285 000 €** de financements mobilisés, et **8** créations d'emplois.

PME – GE :

Plus de **50** rendez-vous entreprises, une vingtaine de projets détectés

11 repreneurs accompagnés par la CCI

22 entreprises accompagnées en développement, dont **651 000 €** mobilisés par la CCI.



P'tit-Déj Pep's
à Nesle



Remise des chartes
qualités de la Chambre
des Métiers et de
l'Artisanat

ANIMATION DU RÉSEAU DES ENTREPRISES

Reprise des Jeudis de l'entreprise à la rentrée 2022 : une trentaine d'entreprises présentes en fin d'année lors de notre premier rendez-vous.

8 rencontres de chefs d'entreprises ou de porteurs de projets au sein de la pépinière / coworking de Nesle.

Remise des chartes qualités de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) sur le territoire, une vingtaine d'entreprises locales récompensées pour leur savoir-faire et la qualité de leur travail.

FISAC : BILAN DE L'OPÉRATION COLLECTIVE

Commencé en 2017, l'opération collective Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC), pour la redynamisation du commerce local sur notre territoire a pris fin en décembre 2021. En 2022, le bilan de l'opération a pu être dressé, et il apparaît que, bien que nous ayons subi deux années terribles en raison de la crise sanitaire, le bilan est très positif.



MONTANT DES PARTICIPATIONS (RESTE À CHARGE)

	Commerçants	CCES	Communes	FISAC
Vitrine / sécurisation	89 331,40 €	33 972,64 €	12 238,66 €	11 552,82 €
Accessibilité	38 728,78 €	26 183,00 €	14 522,86 €	17 445,38 €
Modernisation	352 362,93 €	54 927,00 €	24 473,48 €	19 850,12 €
TOTAL	480 423,11 €	115 082,64 €	51 235,00 €	48 848,32 €

MONTANT DES DÉPENSES RÉALISÉES PAR LA CCES

	dont subventions FISAC	
Animatrice FISAC	43 621,10 €	11 094,89 €
Lutter contre les vitrines vides	5 518,52 €	1 103,70 €
Animations collectives	11 610,06 €	2 321,82 €
TOTAL	60 749,68 €	14 520,41 €

MATIGNY REPRISE DU COMMERCE

En 2022, la collectivité a poursuivi son accompagnement de la commune de Matigny, sur la reprise du commerce en vue de sa réouverture.

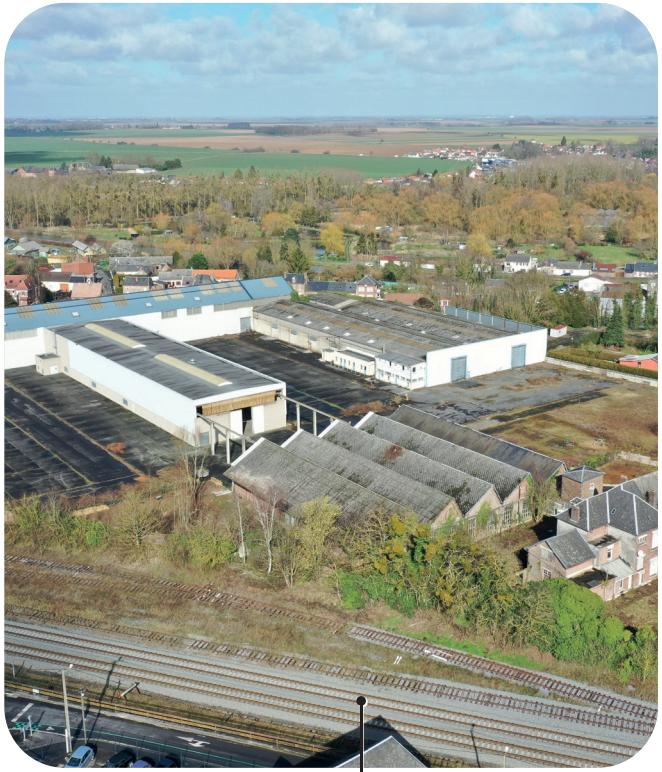
Rachat de l'immeuble par la commune, recherche de subvention, aide à la décision, process pour trouver un repreneur... autant de mission menées par les services de la Communauté de Communes aux côtés de la commune de Matigny. Ce sont ainsi environ 3 mois de travail qui ont été effectués par la collectivité pour la commune en 2022.

Le commerce a ouvert ses portes en 2023.



PLANIFIER LE TERRITOIRE, ET COMPRENDRE LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

Les évolutions législatives et réglementaires rendent de plus en plus complexe le développement urbanistique du territoire. Avec la loi dite Climat et résilience (22 août 2021), la CCES doit se conformer à l'entrée en vigueur de la « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) qui vise à réduire drastiquement la consommation foncière. Le rôle de la communauté de Communes de l'Est de la Somme est de développer une planification industrielle naturellement consommatrice de fonciers, tout en évitant le plus possible l'artificialisation de terres agricoles ou naturelles. La réhabilitation de friches et l'extension de zones industrielles sont complémentaires ; l'année 2022 avec l'emménagement de SOPTOL au sein de l'ancienne friche des Armatures du Nord à Eppeville en est une preuve. D'un point de vue plus global, pour parvenir à cet équilibre, les services communautaires ont travaillé étroitement avec l'Etat à travers sa direction départementale des territoires et de la mer (DDTM). En parallèle, la CCES a mandaté un bureau d'études afin de concevoir une stratégie de développement urbain adaptée.



Friche Armatures
du Nord (Eppeville)



Communauté de Communes de
l'EST de la SOMME



OPAH
Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

**Des aides financières
pour vos travaux d'amélioration
de l'habitat**

PERMANENCES :
Tous les lundis
en mairie de Ham
de 14h à 16h,
salle des commissions

inHari
INHARI
Agence du Nord
15 place du 9 octobre
59400 Cambrai
opah-cces@inhari.fr

0 801 820 052 Service & appel gratuits



L'HABITAT, UNE PRIORITÉ POUR LE TERRITOIRE

En 2022, l'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) s'est achevée suite à six ans d'accompagnements. Plusieurs centaines d'habitants de l'Est de la Somme ont été conseillées et subventionnées pour répondre aux enjeux liés à la vacance, aux façades délabrées, à l'adaptation des logements face à la dépendance, à l'isolation thermique...

Dès la fin d'année 2022, la CCES a demandé un bilan précis de l'opération afin d'élaborer une nouvelle OPAH pour les années à venir. En effet, le mal-logement reste une problématique importante au sein de l'Est de la Somme, et la CCES continuera à s'engager en faveur de cette lutte.

Le montant global des subventions allouées a atteint : 199 465,57 €.

PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DÉCHETS



ASSAINISSEMENT

GEMAPI



COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Comme lors de l'exercice 2021, les contrats d'exploitation sont toujours en cours pour les administrés de la CCES bénéficiant du SPAC (Service Public de l'Assainissement Collectif). A ce jour, 3 périmètres d'exploitation sont recensés sur le territoire de la CCES :

Le contrat de Délégation de Service Public de l'ancien Syndicat d'Assainissement du Pays Hamois a été signé avec la société SUEZ, il court jusque fin 2025.

Techniquement, ce service comprend :

- **9 communes** : Ham, Eppeville, Muille Villette, Brouchy, Pithon, Esmery Hallon, Matigny, Offoy et Rethonvillers ;
- Représentant **4 393 abonnés** pour environ 536 011 m³ d'eau traitée en 2021 ;
- **90 km de réseau de collecte** ;
- **43 postes** de relèvement ou de refoulement ;
- **3 sites de traitement** : Eppeville pour une capacité de 13 500 équivalents habitants ; Offoy 500 équivalents habitants ; Rethonvillers 500 équivalents habitants.

Info pratique : En cas de problème en domaine public, les administrés peuvent contacter le numéro d'astreinte suivant : 09 77 40 84 08

Les 2 contrats de Délégation de Service Public, signés avec la société SAUR, ont pu être fusionnés en 2022 permettant ainsi l'harmonisation tarifaire des parts délégataires et communautaires. Ce nouveau contrat verra désormais son échéance fin 2025.

Techniquement, ce service comprend :

- **2 communes** : Hombleux et Voyennes ;
- Représentant respectivement **469 et 291 abonnés** pour 48 051 m³ assujettis en 2021 ;
- **21 km de réseau de collecte** ;
- **16 postes** de relèvement ou de refoulement ;
- Pas de site de traitement : En effet, les eaux usées de ces 2 communes sont envoyées à Eppeville pour traitement, d'où la surtaxe communautaire plus conséquente.

Info pratique : En cas de problème en domaine public, les administrés peuvent contacter le numéro d'astreinte suivant : 03 60 56 40 08

Le contrat de prestation de service pour les communes de Nesle et de Mesnil Saint Nicaise est un contrat annuel. Il peut être reconduit chaque année en fonction des résultats du prestataire et ce jusque fin 2024. Techniquement, ce service comprend :

Techniquement, ce service comprend :

- **2 communes** : Nesle et Mesnil Saint Nicaise ;
- Représentant au total **1 395 abonnés** pour 132 988 m³ assujettis en 2021 ;
- **23 km de réseau de collecte** ;
- **13 postes** de relèvement ou de refoulement ;
- **Un de site de traitement** à Nesle d'une capacité de 3600 équivalents habitants.

Info pratique : En cas de problème en domaine public, les administrés peuvent contacter le numéro d'astreinte suivant : 06 14 27 04 64

OBJECTIF CONTRACTUEL ET HARMONISATION TARIFAIRES

Depuis la prise de compétence en 2019, l'un des objectifs était d'arriver à une échéance commune pour tous ces contrats d'exploitation en cours, c'est désormais chose faite.

L'année 2026 sera donc un nouveau départ en matière d'assainissement collectif puisqu'à compter de cette échéance, les différents contrats devront alors être regroupés afin de permettre enfin une harmonisation globale, qu'elle soit technique ou financière.

L'ÉTUDE DIAGNOSTIQUE DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

L'étude diagnostique des systèmes d'assainissement collectif a été menée à son terme après environ deux années de travail. Malheureusement, le constat est inquiétant, mais reste somme toute assez logique en raison de l'âge des conduites et de notre territoire. Une majorité des ouvrages de collecte a plus de 50 ans et les temps de séjour sont conséquents.

Pour résumer, le patrimoine de la collectivité est donc vieillissant et a nécessité d'ores et déjà de lourds investissements. Après quatre années d'exercice de cette compétence, la CCES a déjà lancé sept opérations de gestion patrimoniale conséquentes représentant 4 290 ml de conduite principale pour un total de 3,5 millions d'euros.

En faisant un focus particulier sur l'année 2022, deux dossiers importants qui ont fait l'objet d'appel d'offres et les marchés ont été attribués comme suit :

- Le chantier des rues Sommier et Nouvelle à Eppeville pour un linéaire de 1250 ml et 876 k€ (marché attribué à l'entreprise BALESTRA TP). Ce secteur de collecte est particulièrement crucial à Eppeville, puisqu'il reçoit les eaux usées de toutes les communes en amont à savoir Matigny, Voyennes, Hombleux et Esmery Hallon. Un problème d'écoulement à cet endroit aurait mis en péril la collecte sur toutes ces communes. Pour ce chantier la CCES a fait le choix de poser des conduites en gré et des regards en béton traité anti H2S. Cet atelier de renouvellement sera soldé en mai 2023.



Atelier de pose rue Nouvelle



Reprise du tuyau de refoulement qui ramène les eaux usées de toutes les communes en amont



Chantier SADE avec déconnexion des eaux de pluie au carrefour de la rue De Gaulle

• A Nesle, le chantier des rues De Gaulle et Curie, n'est pas qu'une simple opération de renouvellement. En effet, le nouveau collecteur réceptionne les eaux usées, alors que l'ancien émissaire servira prochainement à la déconnexion des eaux pluviales (chantier prévu en 2023). Cette problématique est conséquente sur ce système de collecte, initialement déployé en réseau unitaire, dit le « tout à l'égout ». Cela permettra donc :

- A la fois de soulager la collecte en centre bourg et d'éviter des débordements au milieu naturel via les déversoirs d'orages ;
- et dans un avenir prochain, d'envoyer directement à la station des effluents de la future plateforme portuaire en lien avec le canal Seine Nord Europe.

COMPÉTENCE GEMAPI

Durant ce chantier, ce sont 560 ml de canalisation principale qui ont été renouvelés pour 628 k€ (marché attribué à l'entreprise SADE). Cette opération a été soldée en mai 2023.

Là encore, la collectivité a fait le choix de pérenniser ses investissements en faisant le même choix technique qu'Eppeville avec le gré pour les canalisations et les regards en béton résiné avec un revêtement anti H2S.

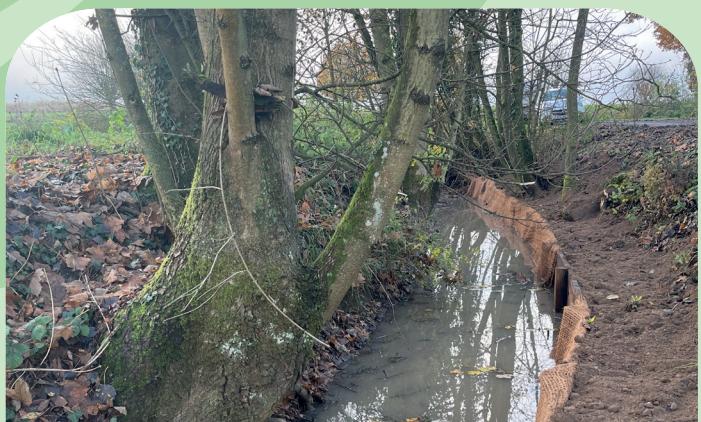
Malgré ces premiers chantiers, notre programme d'investissements bâti selon les conclusions de l'étude diagnostic, prévoit encore 9 millions d'euros de travaux sur les 10 prochaines années (hors programme de voirie). Ceux-ci à la fois sur les réseaux de collecte mais également sur les sites de traitement :

- Le déconnexion des eaux pluviales devra être notre priorité sur le système de Nesle afin de récupérer une conformité réglementaire sur l'aspect « collecte » ;
- La station nesloise devra être optimisée afin de permettre les développements urbains et industriels attendus prochainement avec l'arrivée du Canal Seine Nord Europe qui traversera notre territoire ;
- Les sites de traitement d'Offoy et de Rethonvillers sont à remettre en état ;
- Et les opérations de renouvellement de canalisations doivent, elles aussi, se poursuivre afin de lisser les investissements.

Après la mise à jour d'une étude mandatée à l'AMEVA sur les cours d'eau du pays hamois, un programme d'entretien et de restauration quinquennal a été établi et voté en conseil communautaire. Afin de le mener à bien, un appel d'offre a été mis en ligne pour les trois premières années de travaux et en 2022 deux entreprises ont été adjudicatrices pour les lots précités. Ces premiers travaux programmés ont donc commencé et ils comprennent les tâches suivantes :

- Stabilisation et réhausse de berges avec mise en place de pieux et treillis en matériaux naturels ou tunages en pieux et planches ;
- Enrochements au niveau des points de rejets de réseau d'eaux pluviales afin d'éviter l'érosion des berges ;
- Restauration de ripisylves et plantations adéquates ;
- Gestion des embâcles et fau cardage de la végétation.

Ce programme d'actions est soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau, le Département et la Région. Il se poursuivra en 2023 et les années suivantes.



COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Depuis le second semestre 2022, la CCES a fait le choix de remettre en place une redevance annuelle, s'élevant à 25 € HT / an. Avec la mise en place de cette redevance, les contrôles de bon fonctionnement seront ainsi pris en charge par la CCES.

Pour tous les autres contrôles, la facturation à l'acte reste en vigueur.

COMPÉTENCE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

De par les évolutions réglementaires, mais aussi la conjoncture actuelle, la gestion des déchets doit faire l'objet encore plus cette année de toute notre attention.



Evolution de la Taxe Globale
sur les Activités Polluantes
(de 30 à 40 € / tonne enfouie) ;



Obligation à mettre en place de nouvelles filières de recyclage



Inflation et évolution des coûts
de prestations, etc.

Nous avons donc mis en place un plan d'actions afin d'optimiser nos charges, mais également d'essayer d'aller chercher de nouvelles recettes de fonctionnement :

Le poste d'ambassadeur de tri a été reconduit car il permet effectivement de limiter autant que possible nos déchets non triés. Cela permet de limiter les quantités enfouies, donc taxées, et d'augmenter quasiment proportionnellement les quantités de déchets valorisables ;

Par ailleurs, notre ambassadeur de tri est également missionné en déchetteries communautaires. Il contribue également à la bonne gestion des sites en orientant au mieux les administrés entrants et donc les déchets accueillis sur ces deux sites. L'idée étant une fois de plus, d'optimiser le tri afin de limiter le plus possible les filières qui coutent et favoriser celles qui ont moins d'impact financier ;

A compter du second semestre de l'année 2022, la Redevance Spéciale a également été mise en place sur l'ensemble du territoire du collectivité. Cette redevance réglementaire permet aux entreprises du secteur tertiaire de pouvoir bénéficier du service public de collecte et de traitement des déchets. Un premier palier de production de 770 litres / semaine a été validé par les élus communautaires. Des pistes de progrès sont évidemment envisageables en abaissant ce curseur. Ce dispositif offre à la fois aux entreprises une solution technique et financière avantageuse et permet à la collectivité de récupérer un potentiel de 70 k€ par an.

En 2022, la CCES s'est également attachée les services de 2 cabinets spécialisés dans la gestion des déchets :

- Le cabinet CHD Consultant qui a travaillé avec la CCES sur une analyse technique et réglementaire de la gestion des déchets sur son territoire. Cela nous a permis de réfléchir aux futures dispositions du prochain marché de collecte. Nous avons également travaillé les marchés publiés en 2023 pour la conteneurisation du pays neslois et la mise en place d'un logiciel d'administration des conteneurs et des déchetteries. Ces deux lots seront attribués au premier semestre 2023 pour une mise en œuvre effective à compter de 2024.
- Le cabinet EXFILO, a pour sa part, analysé la comptabilité de cette fonction « Déchets ». Ce travail a notamment permis à la CCES de faire les meilleurs choix possibles en matière de fiscalité et comptabilité pour l'exercice 2023.



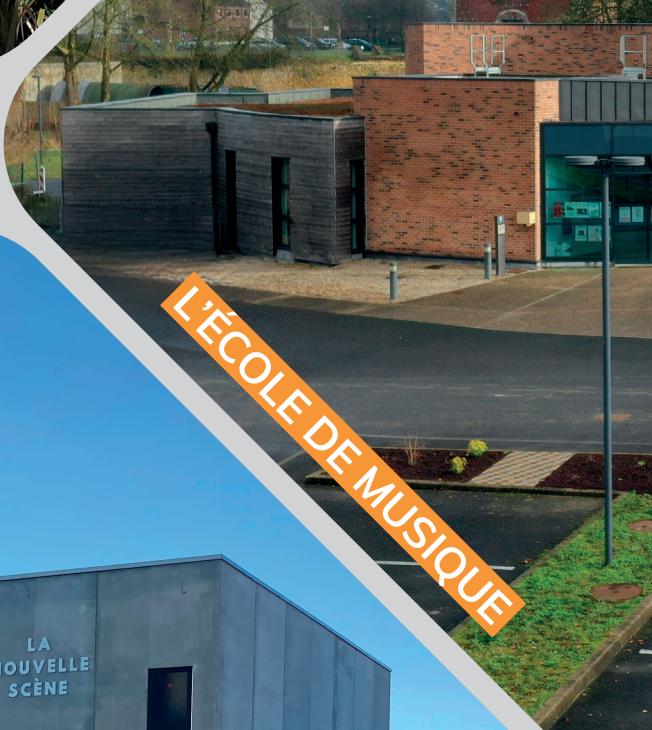
PÔLE CULTURE

LA NOUVELLE SCÈNE



LA MÉDIATHÈQUE

L'ÉCOLE DE MUSIQUE





INSCRIPTION DE LA MÉDIATHÈQUE DANS LE RÉSEAU CENTAURÉE



En janvier 2022, la médiathèque intercommunale est passée dans le réseau Centaurée (réseau des médiathèques du Santerre-Haute Somme) avec 7 autres bibliothèques, dont Nesle et Monchy-Lagache pour l'Est de la Somme.

- Passage à la gratuité pour tous.
- Adoption d'un nouveau règlement commun (15 documents empruntables pour 1 mois).
 - Mise en place d'un logiciel professionnel commun (Orphée NX) et d'un site commun + une application mobile (Ma bibli) – Formation de l'équipe au logiciel et à l'alimentation du site
 - Mise en place d'une navette pour les documents à l'automne 2022, assurée par l'association Saint-Jean : les usagers peuvent réserver des documents depuis le site et la navette les achemine, tous les 15 jours, dans la bibliothèque du lecteur.

QUELQUES CHIFFRES

La gratuité et le passage à 15 documents empruntables ont vu une augmentation forte des inscriptions d'adultes surtout, et d'extérieurs à la CCES.



39 775 prêts en 2022
28 870 prêts en 2021



38 868 adhérents actifs
(ayant emprunté au moins 1 fois dans l'année) en 2022 • 1286 emprunteurs actifs en 2021.
1579 adhérents actifs extérieurs à la CCES.



3861 personnes ont participé à nos actions (programmation, partenariats, animations régulières)



Achat de **3 500 supports** (40 549€)

LE TRAVAIL SUR LES COLLECTIONS

Grâce à l'obtention de la subvention de 7500€ du Centre national du livre, dans le cadre d'une aide exceptionnelle à la relance des bibliothèques, des achats de livres ont été faits

- Pour compléter et renouveler l'offre à destination des scolaires, suite à de nombreuses demandes thématiques des enseignants
- Pour développer l'édition « accessible » et étoffer le fonds « DYS » : titres sur la Langue des Signes, des collections spéciales DYS, et des pochettes Livres + CD audio + transcription en braille
- Pour enrichir les contes & comptines, très empruntés
- Pour compléter le fonds Facile à lire, essentiellement constitué des documents de la BDS (bibliothèque départementale de la Somme). Et un rayonnage « Lire autrement » a été créé avec ses nouveaux titres. des achats de livres ont été faits :



LES NOUVEAUX PARTENARIATS

En plus des partenariats habituels qui se poursuivent avec :

- Petite enfance : Protection maternelle et infantile (PMI), Crèche, Maison d'Assistantes Maternelles (MAM), Lieu d'accueil enfants-parents LAEP - 506 enfants rassemblés
- Scolaires : écoles, collège, lycées – 1863 élèves
- Adultes : Aideq, portage à domicile, EHPAD, club de lecture – 239 adultes rassemblés.



Une demande de l'ITEP de Ham (Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique) a permis à une classe présentant des troubles du comportement de découvrir les différents types de documents de la médiathèque, de manière privilégiée, sur 5 séances avec un bibliothécaire.

Contes de Noël pour la petite enfance

Les ateliers Jean-Luc François nous ont proposé d'accueillir une partie de l'exposition Fragments textiles (Nouvelle Scène et Ateliers JLJ) durant 2 mois avec les œuvres de 3 artistes renommés. Beaucoup de personnes extérieures sont venues pour la première fois à la médiathèque grâce à cette exposition, qui a rencontré un réel succès public.

La médiathèque a, pendant la durée de l'exposition, valorisé ses collections autour du tissu et axé ses animations régulières sur cette thématique.

Reportage France 3 sur l'exposition Fragments textiles



PROGRAMMATION

Les temps forts de l'année 2022, marquée aussi par la « résidence » du conteur Thomas Dupont (4 spectacles programmés).

Ateliers d'écriture menés par Luc Marissal avec l'objectif de mettre en place des rendez-vous réguliers pour les adultes, en complément du club de lecture existant.

Edition d'un livret des textes et restitution publique.

Mois du handicap en mars : édition d'un livret, table ronde des partenaires présents sur le territoire organisée par la médiathèque, puis reprise par le centre social

Le festival Petite enfance avec un carton plein pour les spectacles programmés



COMMUNICATION

Et toujours une présence très régulière dans la presse : Journal de Ham, l'Aisne nouvelle et le Courrier picard. Ainsi qu'un article sur la gratuité et le réseau Centaurée dans Vivre Somme. La page Facebook de la médiathèque continue son ascension en terme d'abonnés, avec plus de 1600 followers.

DIVERS & PERSPECTIVES

- Le recrutement d'un nouveau chargé du numérique, Arnaud Archie, a permis une programmation régulière de sessions de jeux vidéo, le 1^{er} mercredi du mois, qui rencontrent un franc succès auprès des adolescents (session remplie d'un mois à l'autre). Et leur délocalisation dans les médiathèques de Nesle et Monchy-Lagache, ainsi qu'à l'espace Emile Luciani, notamment pendant les vacances scolaires.
- La médiathèque a trouvé son organisation en termes de programmation avec un succès assuré des spectacles pendant les vacances scolaires, ce qui permet aussi de pouvoir occuper l'auditorium aux horaires souhaités. La programmation régulière est bien rôdée et les nouveaux rendez-vous instaurés fonctionnent bien (racontées thématiques du samedi matin, racontées du mercredi matin pour les groupes, Thé livre).

ÉCOLE DE MUSIQUE

UNE DYNAMIQUE ET DES PROJETS PLEIN LES PUPITRES



14 professeurs

130 élèves (+10% par rapport à 2021)

Baisse tarifs d'inscription de 40%

Des disciplines instrumentales toujours plus nombreuses
(chant lyrique, guitare classique, etc.)

Un travail en partenariat avec les écoles primaires du territoire

Des manifestations assurées tout au long de l'année

(auditions des classes instrumentales, concerts, défilés,
rencontre de clarinettes, festival de piano, Big Band, etc.)

LES INSTRUMENTS



Clarinette : **13 élèves**



Flûte Traversière : **14 élèves**



Saxophone : **15 élèves**



Trompette : **2 élèves**



Trombone : **6 élèves**



Accordéon : **2 élèves**



Piano : **25 élèves**



Guitare : **14 élèves**



Batterie
Percussions : **17 élèves**



Chant Lyrique : **10 élèves**



Contrebasse : **2 élèves**

Concert de printemps 2022





LA NOUVELLE SCÈNE

- Est de la Somme -



18
spectacles



45
représentations



4 180
spectateurs
(écoles + tout public)



8
semaines
de résidences

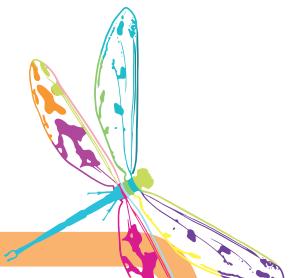
au bénéfice de 5
compagnies pour la
création de 6 spectacles



1
semaine de stage
cirque



1
exposition



La Nouvelle Scène a poursuivi son développement en accueillant des compagnies régionales pour créer leurs spectacles qui seront présentés en Avignon ou qui seront programmés au niveau national.

Cette année a également vu la naissance d'une collaboration avec le circassien Sébastien Dault, artiste associé à La Nouvelle Scène. Cela a permis d'obtenir des financements de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour l'organisation des stages cirque, des spectacles décentralisés et des temps de travail pour créer de nouveaux spectacles.

La Nouvelle Scène travaille également en transversalité avec l'ensemble des services de la CCES, mais aussi le Centre Social Est Somme, le PETR, les établissements scolaires et les communes du territoire.

En 2022, nous avons également accueilli notre première exposition en s'associant à l'Atelier Jean-Luc François : Fragments textile.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Nouvelle Scène propose une saison culturelle à destination des établissements scolaires de l'école maternelle au Lycée. Chaque élève qui a vu le spectacle bénéficie d'une invitation pour revenir en famille à la séance tout public. L'objectif ? Permettre à l'enfant qui a découvert le spectacle, vécu un moment particulier, ressenti des émotions de proposer à sa famille de partager cet instant avec lui.

Et ça marche ! A chaque représentation, des élèves reviennent en famille ! Parfois, ils reviennent seuls, juste pour le plaisir de revoir le spectacle, d'essayer de comprendre certains effets ou juste... le plaisir des yeux.

UNE SAISON RICHE ET VARIÉE



QUELQUES TEMPS FORTS DE LA SAISON

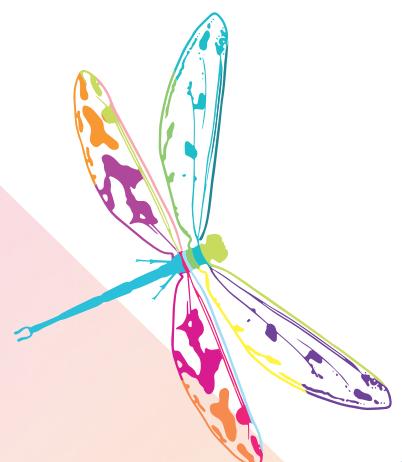
La Grande Collecte
à mobylettes



Marcel & son Orchestre



Aymeric
LOMPRET



Soirée de clôture
Fête du cirque

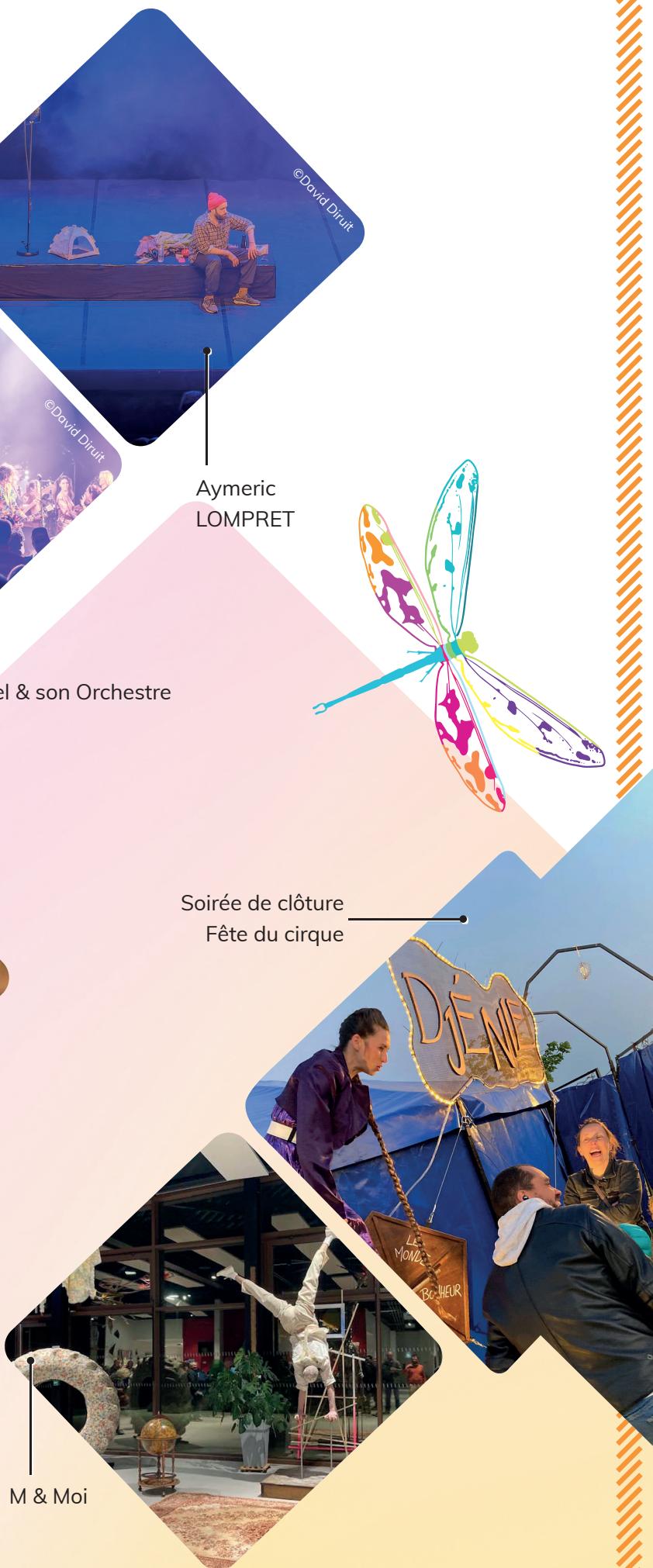


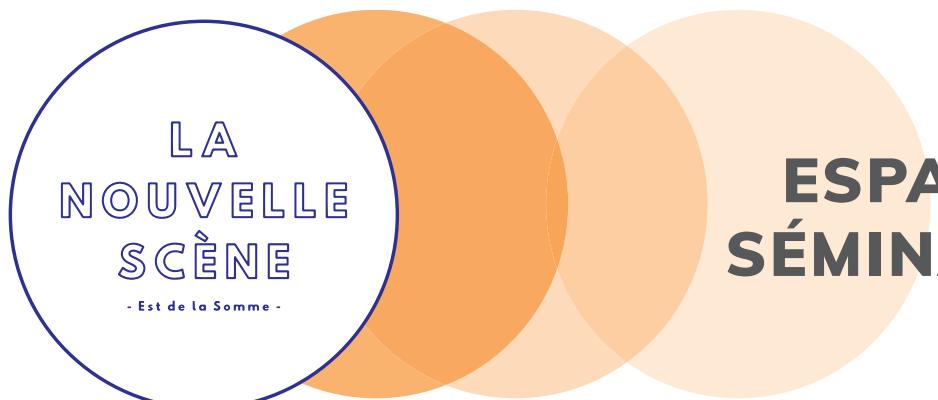
Les fluides



Résistantes !

M & Moi





Cet espace séduit de plus en plus d'entreprises et de particuliers. Sa modularité, son équipement et l'environnement en font un espace privilégié pour travailler ou fêter des évènements (anniversaire, mariage, ...).

Le bilan de cette première année « pleine » est très encourageant. Nous avons accueilli :

43 locations (dont 21 pour les services de la CCES)
Pour un montant total des bénéfices de : 57 000€
(dont 15 500€ de compensation du budget général de la CCES au budget de La Nouvelle Scène).



43 locations
(dont 21 pour les services de la CCES)



9 associations
(4 du territoire et 5 hors CCES)



8 entreprises
(5 du territoire et 3 hors CCES)



4 particuliers

Les locations 2022 ont attiré 7377 visiteurs à La Nouvelle Scène.

Vous souhaitez plus d'information sur la location d'espace, contactez-nous au
06 33 27 09 35 ou sur
lanouvellescene@estdelasomme.fr

PÔLE SPORT

LE CENTRE AQUATIQUE

NOS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
INTERCOMMUNAUX

LE SOUTIEN À LA VIE
ASSOCIATIVE



LE SERVICE DES SPORTS



Gestion des constructions,
de l'entretien et du fonctionnement
des équipements sportifs d'intérêt communautaire.
Soutien de fonctionnement aux associations sportives
(Attribution de subventions, accompagnement logistique...)

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES



Secteur Nesle

- Gymnase : 1 salle multi sports, 1 dojo, 1 mini terrain de football en gazon synthétique, 1 piste d'athlétisme, 1 fosse de saut.
- Stade : 1 terrain de football en gazon naturel, 1 en gazon synthétique
- Tennis : 2 courts couverts, 2 courts extérieurs
- Maison des jeunes : Piste de radiomodélisme
 - Stand de tir à l'arc



Les autres équipements sportifs d'intérêt communautaire

- Tennis : 1 court extérieur à Monchy Lagache
- Terrains de longue paume : Matigny, Tertry, Athies

Secteur Ham

- Centre aquatique : 1 bassin 25m, un bassin ludique, 1 pataugeoire, 1 jacuzzi, 1 tobogan, 1 sauna, un hammam.
- Gymnase : 2 salles multi sports, 1 dojo, 1 mur d'escalade.
- Plateau multi sports : 2 terrains multi sports en moquette aiguilletée, 1 terrain de basket en enrobé.
- Parcours santé : 1 Parcours de running, 1 station de fitness, un parcours d'orientation.
- Tennis : 2 courts couverts
- Base nautique.

Cout de fonctionnement

2022 : 77 294.99 €

// 011 : Charges
à caractère générale
64 435.17 €

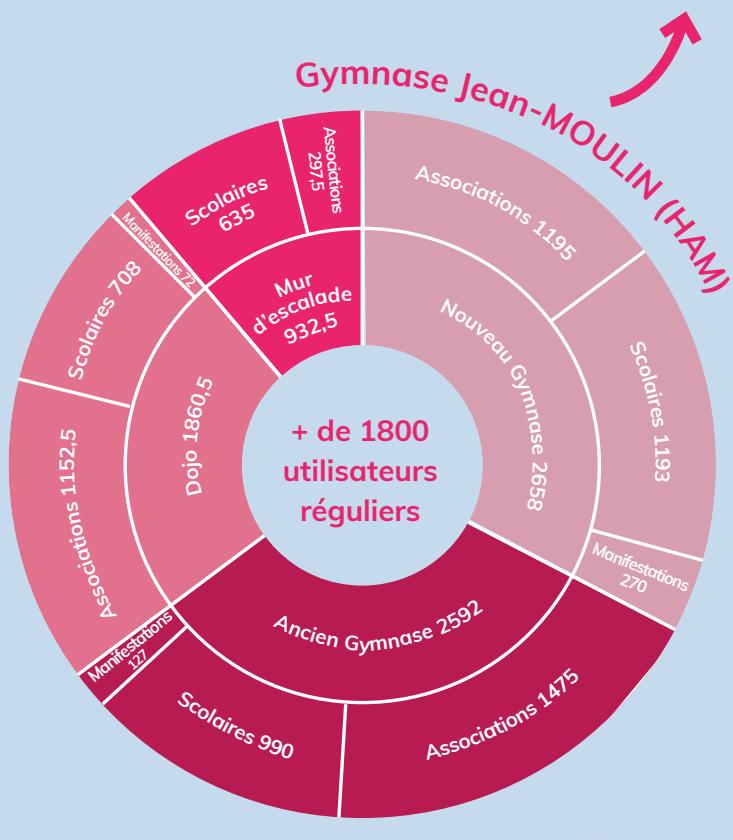
// 012 : Charges de personnel
et assimilés 12 859.82 €

Cout de fonctionnement 2022

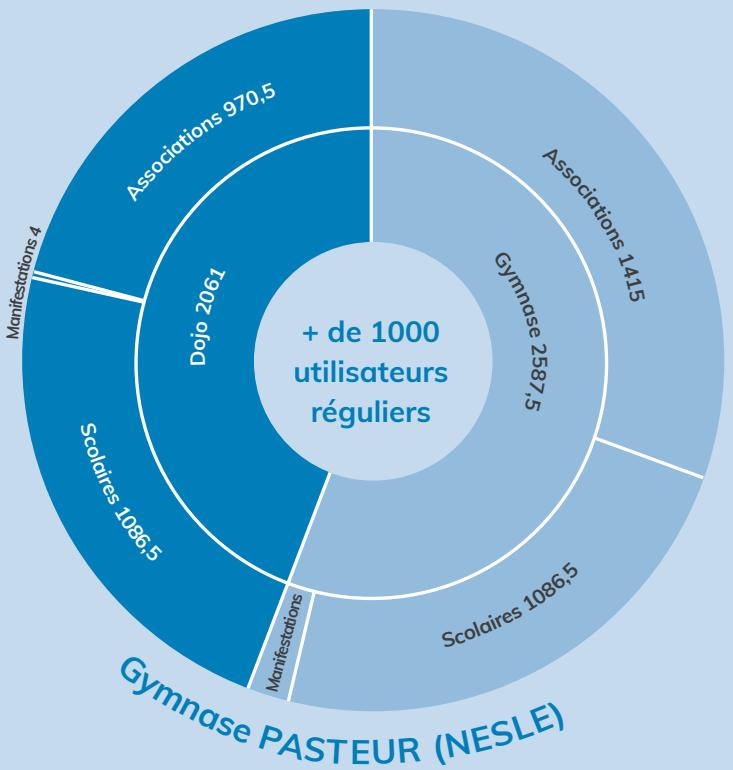
120 954.61 €

// 011 : Charges à caractère générale **81 379.74 €**

// 012 : Charges de personnel et assimilés **39 574.87 €**



Nombre d'heures de réservation



LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2022

Lancement du projet de remplacement de l'éclairage des bâtiments sportifs en équipements LED.



Le projet consiste à remplacer l'ensemble de l'éclairage des équipements sportifs par des équipements LED complétés par des dispositifs de détection de présence ou de mouvement pour les endroits qui ne sont pas déjà équipés.

Les grandes salles des gymnases, les courts de tennis couverts et les bassins du centre aquatique seront également équipés d'un dispositif de variation.

L'appel d'offre en vue du choix de l'entreprise a été lancé le 24/10/22 et se clôturait le 18/11/22. Les travaux (financés à hauteur de 80%) ont débutés au-cours du 1^{er} trimestre 2023.

Finalisation des travaux de création de l'espace d'accueil et d'hébergement de loisirs



Ouverture le 1^{er} juillet 2022

Situé face à la base canoë, les travaux ont débuté en Juin 2021. D'une capacité d'accueil de 72 personnes, son ouverture a eu lieu le 1^{er} juillet 2022. Composé de locaux sanitaires et techniques, de 6 tentes dortoirs, d'un espace de restauration et de loisirs, celui-ci permet d'accueillir à terme des groupes 6 mois par an, d'avril à septembre et de leur proposer des packages d'activités touristiques, sportives et de loisirs.

398 926 € HT

Cout de l'opération

Financement :

// Département = **60 000 € (15 %)**

// Etat (DETR) = **73 500 € (18 %)**

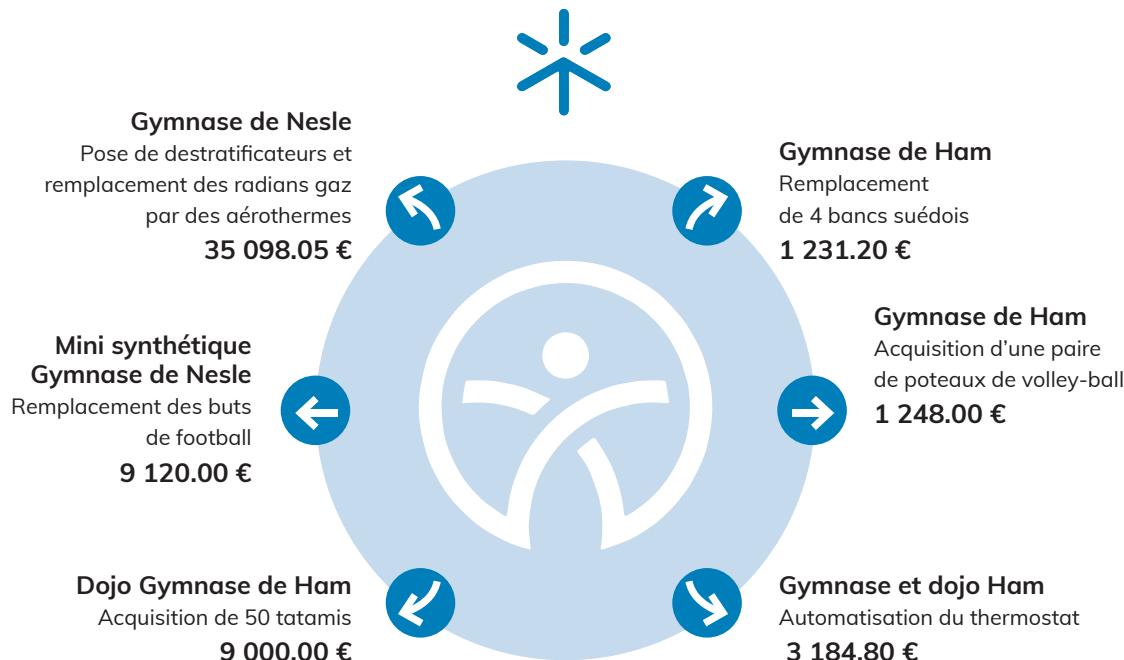


Un projet qualifié de novateur par l'europe



Fonds européen agricole pour le développement rural :
L'Europe investit dans les zones rurales

Les autres réalisations



LES SUBVENTIONS

La pratique sportive et l'utilisation des équipements sportifs communautaires connaissent un regain en 2022 suite à la « sortie de crise sanitaire » même si certaines associations peinent à retrouver leur effectif d'avant crise. Dans cette optique, la Communauté de Communes poursuit ses efforts en vue de soutenir et d'accompagner les associations sportives du territoire.

La Communauté de Communes accompagne financièrement les associations sportives du territoire dans le cadre :

- D'une création,
- Du fonctionnement annuel,
- De l'organisation d'une manifestation



Les Subventions de création

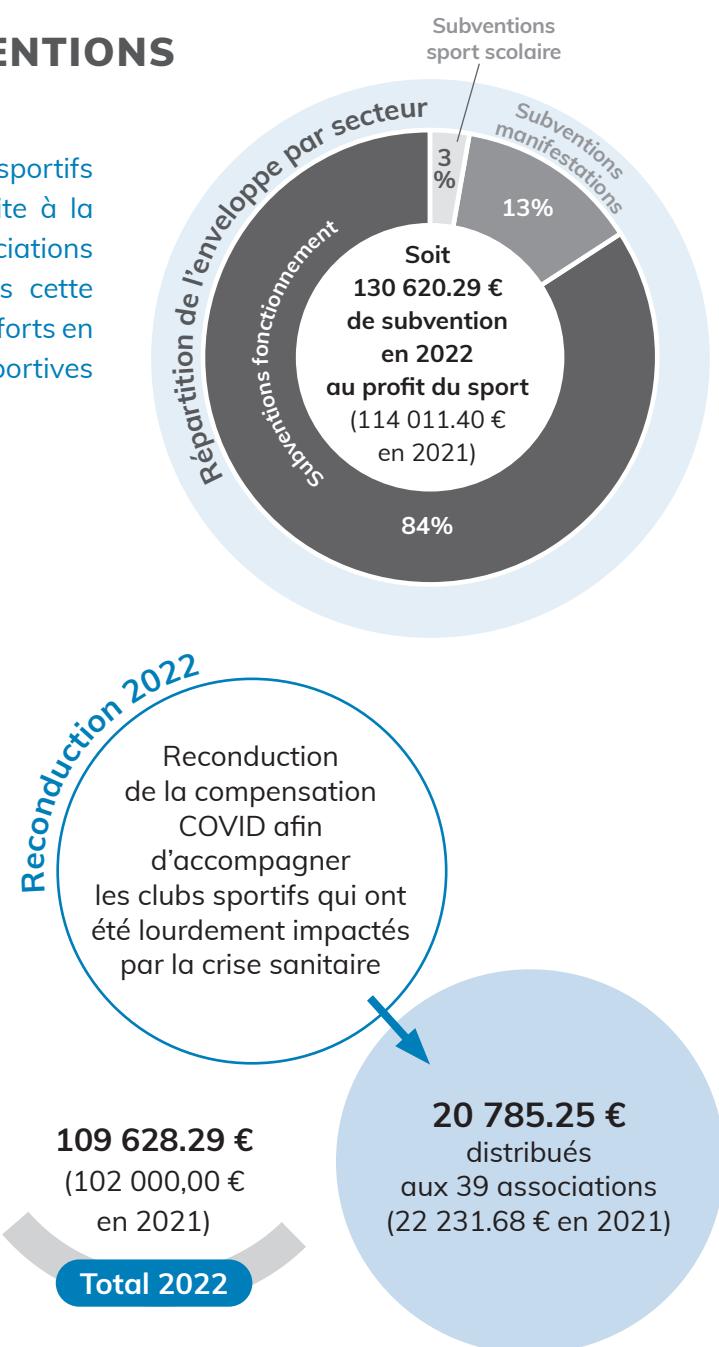
En 2022, aucune subvention de création allouée (3 en 2021).



Les Subventions de Fonctionnement

En 2022, 40 associations

(contre 36 en 2021) ont été soutenues dans le cadre de leur fonctionnement courant pour un montant de **88 843.04 €** (79 768.32 €) en 2021.



LES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

	Canoë Kayak Club 22310,01 €		Tennis ASE Pays Hamois 13700,61 €		Association sportive Pays Neslois 11148,21 €		Association Tennis Club Neslois 8242,45 €		Judo Club Hamois 6589,14 €
	Association YOKIS 5231,65 €		Basket Ball Hamois 4621,33 €		Football USH 3224,71 €		Basket Ball Hamois 2256,19 €		Association Tennis de table Eppeville 2169,8 €
	Association Amis du Cyclisme 1870,16 €		Association US Ham Cyclisme 1822,9 €		RC 97 1647,01 €		Association Licourt Etoile sportive 1555,63 €		Office des Sports de l'Est de la Somme 1500 €
	Flèche Eppevilloise Compagnie 1274,54 €		Association sportive Rethonvillers foot ASRBM 1271,85 €		US Esmery Hallon 1226,99 €		24H d'Eppeville non stop 1179,72 €		Triathlon USH 1175,36 €
	Foot Voyennes 1175,04 €		Gymnastique de Nesle 1120,56 €		Athletisme sport Eppeville 1106,96 €		Pétanque Hamoise 1054,81 €		Association Longue Paume Athies 1046,59 €
	Longue Paume Terry 1030,15 €		Ping-Pong Club Muille 972,62 €		Association YOKIS 914,81 €		Pétanque Nesloise 882,21 €		Karaté Dojo Uraken 854,12 €
	Association Badminton Nesloise 808,23 €		Judo Club Monchy 735,9 €		Pêcheurs Hamois 699,33 €		Echec Club Ham 608,23 €		Football Hombleux Association Sportive 585,49 €
	Arc de Brouchy Compagnie 498,5 €		J Club 430,14 €		Cœur et santé d'Eppeville Association chez Madame Velon 400 €		Gym Curchy 379,46 €		Association Tir à l'arc Neslois 306,85 €



Les Subventions Manifestations

La Communauté de Communes accompagne financièrement et logistiquement (mise à disposition de locaux sportifs, prêt de matériel...) les associations sportives dans le cadre de l'organisation de manifestations.

En 2022, ont eu lieu les manifestations sportives suivantes :

Courts de tennis couverts à Nesle



Canoë Kayak Club de Ham

Sélectif National
Sprint et Classique
4 000.00 €



Dojo Uraken

Coupe de Picardie
500.00 €



RC 97

6^{ème} et 7^{ème} manche
championnat de ligue
1 200.00 €



AS Pays Neslois

Tournoi jeunes
693.79 €



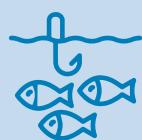
US Ham Triathlon

Triathlon de la ville
1 241.53 €



24 Heures non-stop

Circadienne, 24H Non-stop
1 600.00 €
et cross du Pont de l'Allemagne



Les Pêcheurs Hamois

Championnat
Haut de France
150.00 €



Tennis de table Eppevillois

Critérium fédéral
national 2
1 606.68 €



US Ham Football

Organisation
du centenaire
3 000.00 €



OSÉS

Fête du Sport
en Famille
3 000.00 €

16 992.00 €

(6 548.90 €
en 2021)

Total 2022



Les Subventions au Sport scolaire

TOTAL
SUBVENTIONS
Sport scolaire 2022
4 000.00 €

La Communauté de Communes soutien le sport scolaire du 1^{er} et second degré dans le cadre de l'UNSS, l'UGSEL et des rencontres USEP :

Collège V. HUGO
2104.05 €

Collège PASTEUR
1 213.87 €

Lycée PELTIER
369.94 €

Collège Notre Dame
312.14 €



Après 2 ans d'arrêt en raison de la crise sanitaire, reconduction de la soirée des trophées sportifs le 02 Décembre 2022 à la Nouvelle scène.

Plus d'une centaine de sportifs du territoire récompensés pour leurs résultats allant du niveau Départemental à National.

RÉCOMPENSES DE

27 sportifs au niveau national

22 au niveau régional

42 au niveau départemental

1 club à l'honneur

1 dirigeant de l'année

1 sportif de l'année



LES CHIFFRES 2022

287 Nombre de jours d'ouverture

51 229 Fréquentation totale

12 866 Nombre de scolaires accueillis

196 Nombre enfants école de natation
(83 CC / 113 HCC)

BUDGET

Dépenses

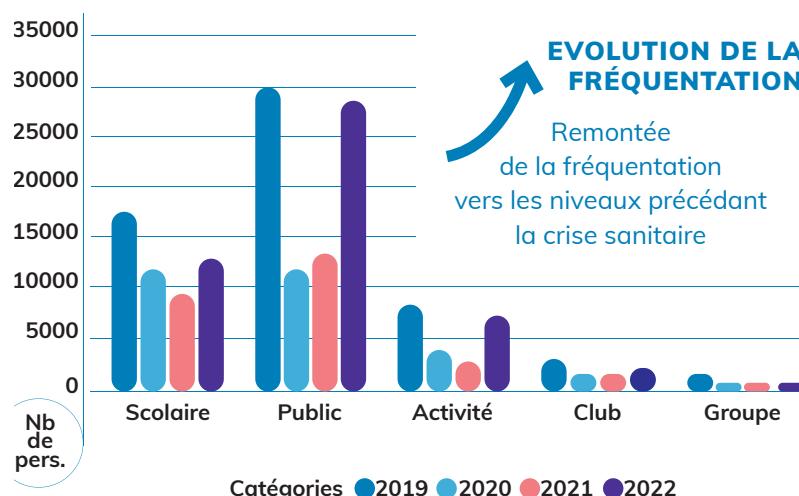
Fonctionnement 1 241 704€

Investissement 1 465 608€

Principales recettes

Ventes 212 876€

Participation CCES 744 904€



LES ACTIONS 2022

26/03 : Accueil stage jeunes
Comité Départemental Triathlon

12/04 : Aquagym déguisé de Pauline

25/06 : Mise en place du Sport Santé
Bien-Être le samedi matin

05/07 : Ouverture du parc extérieur

Juillet – Août : Maintien des aquasports du soir

27/08 : Photos avec Spiderman

13/12 : Aquagym de Noël avec Aude

14/12 : Goûter de Noël avec le Père Noël

Idem pour le chiffre d'affaires, qui dépasse même le niveau de 2019 pour les activités « aqua-sports » (effet de la nouvelle grille tarifaire)

L'ÉCOLE DE NATATION



Cours « Enfants »
(niveau 1 à perfectionnement)
+ Pass'Kids pour accès gratuit
à la piscine durant
leur apprentissage



Cours « Adultes »



Cours « Aquaphobie »



Cours « Ham'Disport »



Stages de natation
durant les petites
et les grandes vacances

L'AQUASPORT

Séances encadrées



Aquagym (5 créneaux/semaine)



Aquabike (2 créneaux/semaine)



Aquaboxe (1 créneau/semaine)

Séances en autonomie

S'Hamdi aqua-récréatif

Matériel et programmes
à disposition le samedi
de 9h45 à 11h15

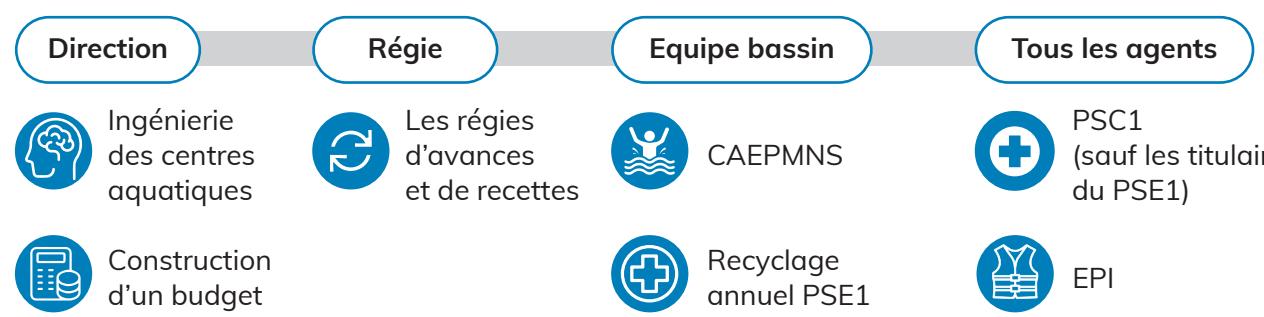
LES SCOLAIRES

- Passage d'agrément des parents
- Projet pédagogique par l'équipe des éducateurs sportifs
- Registre de suivi de réussite au test du savoir nager





LA FORMATION PERMANENTE : un outil essentiel pour les agents pour rester performants dans tous les domaines



Vidange et nettoyage

ENTRETIEN DU CENTRE AQUATIQUE du 16 au 30 décembre 2022

Comme chaque année, vidange totale des bassins pour un nettoyage en profondeur des structures et du matériel ainsi que des interventions techniques spécifiques 1^{er} volet d'une série de travaux sur 3 ans de réfection et d'étanchéité des joints de carrelage des bassins et des plages pour maîtriser les pertes en eau : bassin ludique et réception du toboggan. Installation d'échangeurs à plaque plus performants dans la sous station pour une meilleure efficacité du chauffage de l'eau.

Échangeur à plaque

PÔLE PETITE ENFANCE

LES RELAIS PETITE ENFANCE
(RPE)



LES MISSIONS DU PÔLE

NOS ÉQUIPEMENTS

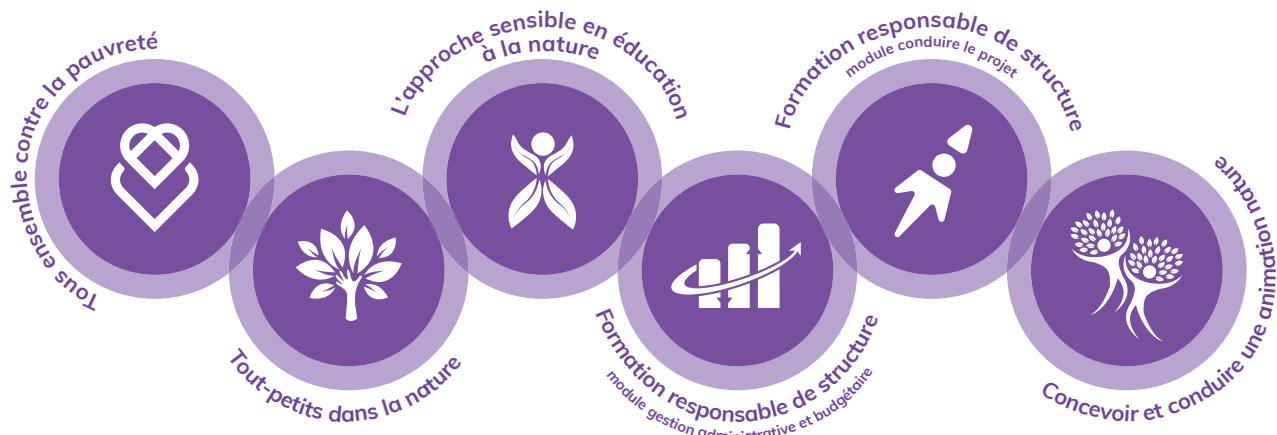


Le pôle petite enfance a pour objectif principal de proposer des actions à l'ensemble des familles ayant des enfants de moins 6 ans. Ces actions se doivent d'être intéressantes, de qualité et adaptées aux plus petits. Ainsi, différents événements sont proposés tout au long de l'année. Cette année a été marquée par :



Le pôle petite enfance a également participé au parcours géant de motricité organisé par le centre social ainsi qu'à la fête de noël.

La directrice du pôle petite enfance s'est également formée cette année :



2022

NOS VALEURS



CRÈCHE HAM STRAM GRAM

La crèche est un lieu d'éveil où l'équipe a à cœur de favoriser le développement global et l'épanouissement de l'enfant. L'objectif principal est de permettre aux familles d'allier vie personnelle, vie familiale et vie professionnelle tout en proposant à l'enfant un lieu d'accueil riche et stimulant. Sa vocation est aussi d'accueillir des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.

Nous accueillons les enfants de deux mois et demi à quatre ans révolus.

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15. Nous fournissons les repas, goûters et les couches.

La structure peut accueillir 20 enfants par jour. En 2022, ce sont 58 familles différentes qui ce sont vues être accueillies.

Depuis deux ans maintenant, l'équipe de la crèche a pour projet pédagogique de réinvestir l'extérieur, d'être davantage tournée vers la nature. Il s'agit de profiter du jardin de la structure mais aussi d'aller se balader dans le quartier et ceci au maximum. Pour cela, nous avons investi dans des combinaisons et des bottes afin que chaque enfant puisse avoir le matériel nécessaire pour être à l'aise et confortable dehors.



Mais pourquoi sortir régulièrement en nature avec des enfants dès 2 ans ?

Parce que les expériences en nature sont indispensables pour un développement sain.

Parce que l'apprentissage en nature est intégral, riche et plein de sens.

Parce qu'un développement durable ne peut pas réussir sans expérience de la nature.

L'enfant a besoin de vivre les expériences concrètement, avec ses 5 sens. On peut lui montrer des photos et vidéos pour lui apprendre à couper avec des ciseaux, il ne saura pas le faire tant qu'il n'aura pas eu ces ciseaux entre les mains. Il s'agit de la même chose pour nous, en tant qu'adulte, nous n'apprenons pas à conduire en regardant des tutorats. Il faut expérimenter par le corps.

MICRO-CRÈCHE LES COCCINELLES

Le pôle petite enfance est également en lien avec la micro crèche, à Nesle.

Cette structure est gérée par l'association Léo Lagrange et dispose de 12 places d'accueil. Elle est ouverte de 7h30 à 18h.

En 2022, nous avons augmenté la capacité d'accueil en passant de 10 à 12 places.

La structure a accueilli 17 familles différentes. Le coût horaire est en moyenne de 9€.



Cela se traduit, par exemple, par la mise en place de la libre exploration éducative au sein de la structure. Dans cette pédagogie, l'enfant est considéré comme un libre explorateur qui est pleinement compétent pour s'ouvrir et cheminer de lui-même et par lui-même dans le monde.

Concrètement, cela consiste à ouvrir les espaces de la crèche pour permettre à l'enfant de circuler librement, de les utiliser comme il le souhaite, au moment où il en a envie. Différents univers de jeux sont proposés selon les espaces (motricité, dinette, légo, etc.) et l'enfant les utilise au grès de ses besoins et de son imagination. Cette liberté de mouvement permet de réduire les frustrations et permet à l'enfant de développer ses compétences et de le rendre acteur de ses découvertes.

2022 s'est traduit par la poursuite du partenariat avec pôle emploi.

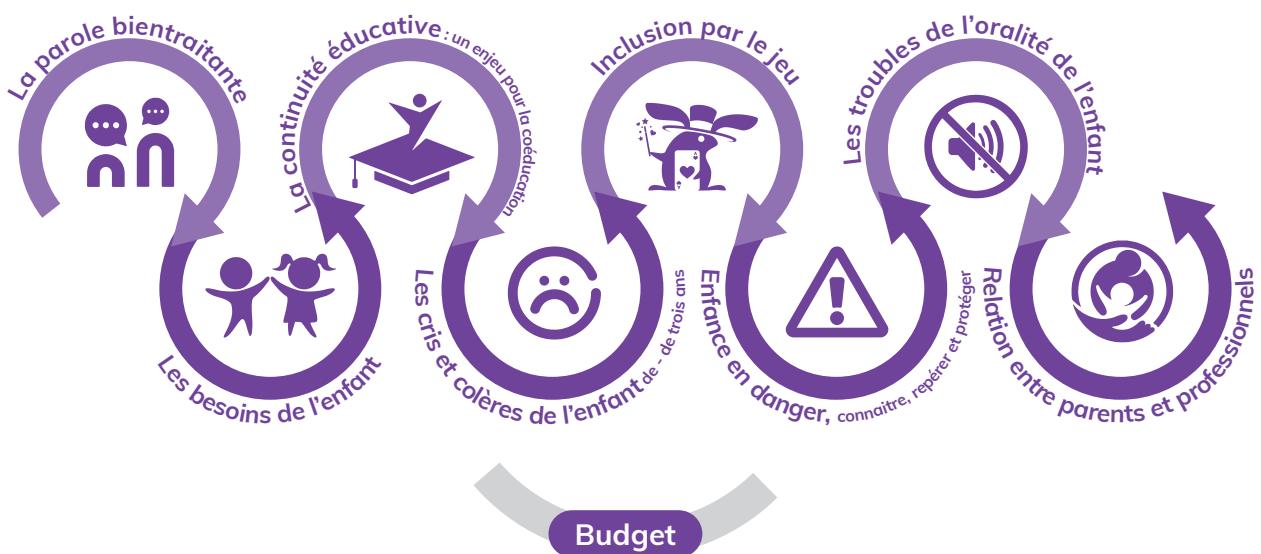
En effet, depuis septembre 2021, la crèche est labélisée « crèche AVIP », qui signifie A Vocation d'Insertion Professionnelle. Ce label nous demande de réserver 4 places pour des familles se trouvant en situation de réinsertion professionnelle ou souhaitant intégrer une formation. L'objectif est de soutenir ces familles dans leur projet professionnel en leur garantissant un mode de garde.



Les enfants de la crèche ont également assisté à deux spectacles « Bout de bleu » et « Ronde rouge ».



Chaque année, chacun des membres de l'équipe part plusieurs fois en formation.
Cette année, elles ont porté sur :



Dépenses : 440 000€ / Recettes : 366 000€



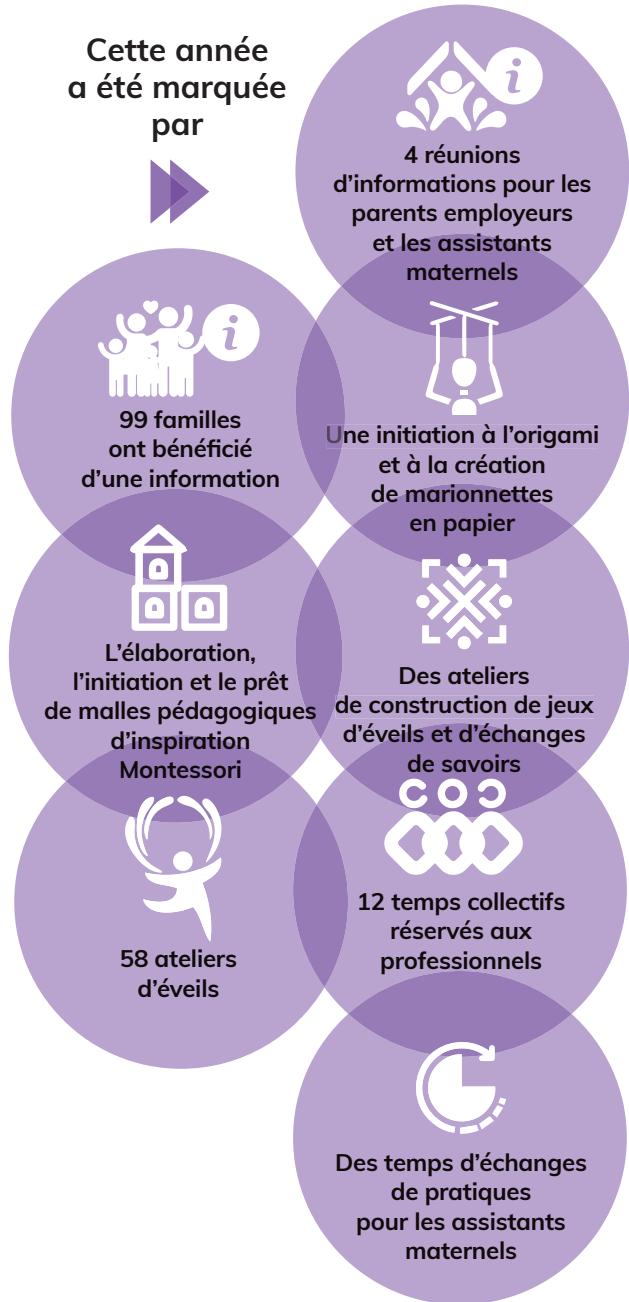
LES RELAIS PETITE ENFANCE

Les RPE sont des lieux d'information, de rencontre et d'échange au service des parents et des assistants maternels. Ils sont gratuits et sont animés par des professionnelles de la petite enfance.

Le territoire de l'Est de la Somme peut compter sur le professionnalisme de 100 assistantes maternelles.

- Concernant l'antenne de Ham, 50 assistants maternels sont agréés.
- Et pour l'antenne de Nesle, il s'agit de 50 assistants maternels agréés.

Nous n'avons pas les données 2022,
En 2021 : 209 familles
(sur tout le territoire Ham/Nesle Com de Com)
ont employé une assistante maternelle.



16 assistantes maternelles ont été formées :
Au sauveteur secouriste au travail
L'entretien du linge et du cadre de vie
A l'accompagnement de l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant

L'année a aussi été rythmée par des temps festifs

- trois spectacles :
- « bout de bleu »,
- « contes pour les oreilles et les orteils »,
- « le jardin d'Hortense »,
- Un espace motricité à Hombleux
- La visite de la ferme « Les animaux de la beine » à Ham

Les RPE ont aussi participé :

Au parcours géant de motricité organisé par le Centre Social dans le cadre du réseau famille.

A la randonnée en famille et à la journée « La ferme s'invite chez nous » organisées par le pôle petite enfance de la CCES.



RPE de Nesle :

Dépense : 38 700€ / Recette : 17 200€

RPE Ham :

Dépense : 35 900€ / Recette : 17 900€



Regarder, toucher, sentir,... pommes de pins, feuilles, noix, marrons...



CENTRE SOCIAL

**PARTENAIRE DE LA CCES
DEPUIS 5 ANS ET ACTEUR
DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL
LOCAL AU SERVICE DES HABITANTS
DU TERRITOIRE**

- Centre Social à **Ham** et une antenne agréée Espace de vie sociale à **Nesle**
- 900 adhérents** chaque année
- 50 000 visites** annuelles
- 30 salariés, 20 bénévoles** et **17 membres** du conseil d'administration
- + de 50 partenaires** associatifs et institutionnels

CENTRE SOCIAL
12 rue Louis Braille - 80400 HAM
03 22 37 00 22

ESPACE DE VIE SOCIALE
10 rue de la collégiale - 80190 NESLE
03 23 81 01 63



DES ACTIVITÉS ET SERVICES POUR TOUS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Accompagner les habitants dans leurs démarches d'accès aux droits notamment numériques
(Frances services et Point relais CAF)



L'accueil et l'accompagnement des associations

Les activités de loisirs
tous publics : Broderie, couture,
gymnastique douce, yoga,
danse classique,
modern jazz, poterie,...



Gestion d'accueils de Loisirs
avec les communes partenaires d'Athies,
d'Eppeville, et de M orchain et le maintien
d'activités enfance/jeunesse à Ham,...

Actions de soutien
à la scolarité, des cours
de dessin, de poterie....



Un Centre Animation Jeunesse pour les 12/17 ans
avec transport gratuit sur tout
le territoire les mercredis et
lors des vacances scolaires



Dispositif de paniers solidaires



Actions parentalités organisées toutes l'année
au sein du Lieu d'Accueil Enfant Parents,
la Ludothèque et le Ludobus qui se déplace
dans les communes



Lutter contre l'isolement
des séniors et créer du lien
social : Charte de solidarité
avec les ainés



L'Espace numérique et le Fablab

En 2022, la CCES a versé 150 400€ de subvention de fonctionnement au centre social.



Communauté de Communes de
l'EST de la SOMME

106 rue du Maréchal Leclerc
80400 EPPEVILLE
03 23 81 33 21

WWW.ESTDELASOMME.FR

